



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

# **COMPTE RENDU DE LA 6<sup>ème</sup> REUNION MINISTERIELLE DU BUREAU DE LA CONFEJES**

---

**BRAZZAVILLE (CONGO), 16-18 MARS 2004**

# **RAPPORT GENERAL**

La 6<sup>ème</sup> réunion du Bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage s'est tenue à Brazzaville (Congo) du 16 au 18 mars 2004.

## **Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie officielle d'ouverture des travaux s'est déroulée le mardi 16 mars 2004 à partir de 11h30. Elle était placée sous la présidence du Docteur Sebouh HOVNANIAN, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban, Président en exercice de la CONFEJES.

Dans une première allocution, le Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse du Congo a souhaité la bienvenue aux participants, tout en rappelant l'espoir légitime que la jeunesse de l'espace francophone place dans les résultats de ces travaux.

Prenant la parole à son tour, le Président en exercice a tenu tout d'abord à remercier les autorités du Congo pour la qualité de leur accueil dans la pure tradition africaine. En particulier, il a exprimé à Son Excellence, Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, la profonde gratitude de la CONFEJES pour son soutien et l'ensemble des dispositions particulières qu'il a bien voulu faire prendre pour la réussite de cette réunion.

Abordant ensuite le programme des travaux, il a insisté sur la nécessité pour la CONFEJES de s'inscrire dans le cadre stratégique décennal qui sera adopté au prochain Sommet de la Francophonie.

Il a également souhaité une meilleure reconnaissance de notre institution et de ses actions. A cet effet, il a suggéré que des démarches officielles soient dès maintenant entreprises auprès du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour solliciter l'intégration de la CONFEJES dans la Charte de la Francophonie.

Il a enfin déclaré l'ouverture de la 6ème réunion ministérielle du Bureau de la CONFEJES.

## **Examen et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour tel que proposé dans les documents préparatoires est adopté.

## **Rapport d'activités du Secrétaire Général**

Ce rapport fait l'objet du document CONFEJES/2004/B6-02. Il s'articule autour des 6 points suivants

### **– Renforcement des capacités de gestion du Secrétariat général**

Après avoir rendu hommage à Mademoiselle Alix VAN ZEEBROECK, Conseillère Technique dont le contrat s'est achevé en janvier dernier, le Secrétaire Général annonce qu'un autre Conseiller Technique, expert en évaluation devrait être prochainement proposé par la Communauté Française de Belgique.

Le site Internet, auquel Mademoiselle VAN ZEEBROECK a particulièrement contribué, est très largement visité (plus de 48.000 visites en un an).

Il importe cependant qu'un effort soit fait au niveau national, y compris par les correspondants nationaux, pour mieux intégrer ce moyen de communication dans le fonctionnement quotidien et les relations avec la CONFEJES.

Enfin sont évoquées les réformes de la gestion comptable, largement développées par les Commissaires aux comptes et la Commission administrative et financière.

– **Mise en application des résolutions de la 29<sup>ème</sup> session ministérielle**

La totalité des résolutions adoptées par la 29<sup>ème</sup> session et portant sur des indications nouvelles ont été exécutées ou étudiées pour une mise en œuvre en 2004.

C'est en particulier le cas pour le partenariat entre la CONFEJES et les Etats pour l'accueil des activités, la révision des textes fondamentaux, la contribution de la CONFEJES à la participation au 10<sup>ème</sup> sommet de la Francophonie, la régularisation des bourses du FFPO, l'organisation de la Conférence thématique de Kigali et la participation de la prochaine Conférence ministérielle sur le thème de la formation des cadres de la Jeunesse et des Sports.

– **Synthèse des activités**

La mise en œuvre des projets des trois programmes a connu un franc succès auprès des pays et des bénéficiaires. Les travaux de la réunion des experts ont fait ressortir qu'un seul projet de la programmation 2003 avait été annulé.

La pertinence de ces programmes et la qualité de leur mise en œuvre, même si certains points peuvent encore être améliorés, contribuent largement à faire reconnaître le mérite de notre institution.

– **La CONFEJES et l'institutionnel francophone**

Le caractère évolutif et dynamique des institutions de la Francophonie devrait permettre de revenir sur la place concédée à la CONFEJES et la CONFEMEN dans l'institutionnel francophone. Ainsi, il est souhaité que chacun des Etats et Gouvernements membres intervienne pour faciliter notre intégration dans la Charte de la Francophonie, à l'occasion d'un éventuel prochain «billetage».

Rejoignant la suggestion du Président en exercice, le Secrétaire Général estime qu'une démarche officielle devrait également être entreprise auprès du Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'OIF, qui a une excellente perception de notre institution.

– **Visibilité de la CONFEJES**

Le Secrétaire Général s'est efforcé de répondre au mieux à de nombreuses sollicitations en se rendant dans diverses capitales. Partout il a pu constater la qualité de l'image de la CONFEJES et le rôle important qu'on lui attribue.

Plusieurs initiatives nouvelles pour élargir et diversifier encore mieux notre action sont proposées dans la programmation 2004, notamment en direction des Etats et Gouvernements ayant adhéré récemment ou susceptible de nous rejoindre.

### – Perspectives

A partir du bilan qui sera dressé en 2004 du premier programme quadriennal, l'objectif est d'inscrire au mieux la nouvelle programmation dans le cadre stratégique décennal et d'accroître la visibilité de la CONFEJES à travers des actions davantage performantes et répondant aux besoins exprimés par son public-cible les jeunes.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

## **Message des Ministres et Chefs de délégation**

Le Bureau a entendu les messages des délégation du Canada, du Canada/Québec, de la France, de Maurice et du Tchad, ainsi que du représentant de la Commission Jeunesse et Sports de l'Océan Indien (CJSOI).

Le texte intégral de ces différentes communications figure en annexe.

L'ensemble de ces interventions, outre les remerciements adressés au pays hôte, s'attache à souligner le rôle essentiel que joue la CONFEJES, notamment par la réalisation de programmes tels que le soutien à la mise en œuvre des politiques nationales, le FIJ, le FFPO, les appuis techniques nationaux et le développement des politiques nationales de formation de cadres.

Un accent particulier est également mis par certaines délégations sur les actions entreprises par la CONFEJES dans le domaine de la lutte contre le dopage, la lutte pour la réduction de la pauvreté, le développement du loisir dans les pays du Sud, la promotion des activités sportives pour handicapés.

Enfin l'importante avancée réalisée en 2003 par la CONFEJES pour une meilleure participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse (58 % des bénéficiaires) et de sport (38,5 % des bénéficiaires) est soulignée avec une vive satisfaction, tout en incitant la CONFEJES à continuer dans cette voie.

## **Examen des demandes d'admission des nouveaux membres**

Le Bureau a entendu une déclaration du Ministre de la Jeunesse et des Sports de Guinée Equatoriale annonçant la ferme détermination politique du Gouvernement de son pays de miser sur sa jeunesse et d'accéder à la grande famille de la Francophonie.

Après délibération, la Guinée Equatoriale est acceptée comme membre observateur dans la perspective d'une adhésion définitive lors de la Conférence ministérielle de 2005.

La demande d'adhésion de la Macédoine, étant désormais étayée par un dossier complet, est également acceptée dans les mêmes conditions.

Enfin, il est confirmé que la candidature de l'Angola ne pourra être acceptée, malgré l'intérêt particulier que porte cet Etat à la CONFEJES, que lorsqu'il aura sollicité son adhésion à l'Organisation Internationale de la Francophonie.

## **Alimentation du Fonds Commun**

Le Fonds Commun est alimenté par les Etats et Gouvernements membres comme suit☐

– Canada	85.000 \$ soit	34.000.000 CFA
– Canada/Québec	5.000 \$ soit	2.000.000 CFA
– Cap Vert		1.130.000 CFA
– Communauté Française de Belgique		16.000.000 CFA
– Congo		5.000.000 CFA
– France CFA	123.000 soit	80.680.000
– Gabon		5.000.000 CFA
– Egypte	10.000 US \$ soit	5.250.000 CFA
– Liban	3.000 US \$ soit	1.575.000 CFA
– Mali		2.500.000 CFA
– Maurice		1.600.000 CFA
– Tchad		1.000.000 CFA

Soit un total de 155.737.000 CFA

Il est à noter qu'à l'exception de l'Egypte, qui a fait une annonce écrite, les seules contributions volontaires annoncées proviennent des Etats et Gouvernements membres du Bureau et donc présents à Brazzaville.

## **Présentation des conclusions des travaux des Experts**

La synthèse des travaux des experts est présentée par le rapporteur de la Commission.

Après un large débat autour de la recommandation n° 16, adoptée par les experts et portant sur la fixation du budget 2004 et les modalités de sa mise en œuvre, celle-ci est amendée.

Après cette modification, et l'examen d'un projet de résolutions déposé par le CIJF, l'ensemble des résolutions est adopté, ainsi que le rapport de la réunion des Experts.

## **Rapport des commissaires aux comptes**

Le rapport des Commissaires aux comptes est adopté.

## **Compte-rendu de la réunion ministérielle du CIJF**

Le projet de compte rendu de la 29ème session du CIJF, tenue le 16 mars, est présenté par le secrétaire exécutif. Il figure en annexe.

Les préparatifs des Vème Jeux de la Francophonie avancent conformément au programme établi. Un effort particulier de sensibilisation des populations nigériennes a été entrepris en 2003 et continuera en s'accroissant.

Les états financiers du CIJF et du CNJF pour 2003 ont été approuvés et quitus a été donné au Secrétaire exécutif.

Les différents financements annoncés soit ont été finalisés en 2003, soit sont en voie de l'être prochainement.

Un accent particulier est mis, par ailleurs, sur le respect des délais d'inscription prévus dans les Règles des Jeux (1er Juin 2004).

Enfin a été évoqué le problème important du coût du transport international, à ce jour entièrement à la charge des délégations, alors que lors de l'édition précédente, le pays organisateur (CANADA) avait assumé l'intégralité de ces frais pour les pays du Sud.

## **Examen du rapport du comité ad hoc consacré au devenir du CIJF**

Compte tenu des consultations en cours et de l'organisation le 17 mars d'une session extraordinaire de la CONFESJES consacrée à cette mission, le Bureau décide de ne pas examiner ce rapport communiqué en décembre 2003 à tous les Etats et Gouvernements membres.

## **Présentation et examen du projet de réactualisation des textes fondamentaux**

Sur proposition de la Commission des experts, après avis de la Commission administrative et financière, il est décidé de faire procéder à un examen complémentaire de ce document par les experts du Bureau en décembre 2004.

Il sera ainsi possible d'organiser une plus large concertation préalable et de soumettre à la prochaine Conférence ministérielle un document de consensus.

## **Huis clos ministériel**

Réunis en huis clos ministériel, les Ministres et Chefs de délégation du Bureau de la CONFESJES ont procédé à la désignation du candidat retenu pour occuper le poste de directeur adjoint de la jeunesse au Secrétariat général.

Parmi les 6 candidats présentés par leur pays, le Bureau a retenu Madame NDONGO Mapoké du Cameroun.

S'agissant du poste de Directeur administratif et financier, il est décidé de lancer un nouvel appel à candidatures jusqu'au 30 juin 2004, date à laquelle le Secrétaire Général organisera les consultations du Bureau.

Le Directeur adjoint, Monsieur Mansour SY, est chargé d'assurer l'intérim du Directeur.

La clôture de la 6ème réunion du Bureau de la CONFESJES est intervenue le jeudi 18 mars à 16 heures à l'hôtel Méridien de Brazzaville sous la présidence de Monsieur le Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse, représentant Son Excellence Monsieur le Président de la République du Congo.

# 6ème Réunion du Bureau de la CONFES

Brazzaville (CONGO), les 15, 16 et 17 mars 2004

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

(Conformément à la résolution n° 11/CONFES/XXIX-2003)

### **Décision n° 1/CONFES/B6-2004** Adoption du compte rendu d'activités du Secrétaire Général

Le Bureau de la CONFES adopte le compte rendu d'activités du Secrétaire Général pour l'année 2003.

### **Décision n° 2/CONFES/B6-2004** Adoption du programme d'activité pour 2004

Le Bureau adopte la programmation 2004 ainsi qu'il suit

- programme I 6 projets financés à hauteur de 149.633.600 FCFA
  - programme II Jeunesse 12 projets financés à hauteur de 352.714.148 FCFA
  - Sports 17 projets financés à hauteur de 486.285.000 FCFA
  - programme III 8 projets financés à hauteur de 201.550.000 FCFA
- Soit 43 projets retenus pour un financement total de 1.190.182.748 FCFA

### **Décision n° 3/CONFES/B6-2004** Partenariat entre la CONFES et les Etats et Gouvernements pour l'accueil des activités

Le Bureau adopte la convention de partenariat pour une mise en œuvre dès la programmation 2004.

### **Décision n° 4/CONFES/B6-2004** Adoption des conclusions de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres

Le Bureau adopte les conclusions relatives à

- la faisabilité d'un programme de professorat de sport
- l'harmonisation du professorat d'E.P.S, la reconnaissance et l'équivalence effectives des diplômes de ce même professorat, notamment par la création des groupes d'études spécialisées.
- la création d'un groupe de pilotage pour préparer la conférence ministérielle thématique de 2005.

**Décision n° 5/CONFESJES/B6-2004** **☐ Nouveaux besoins de formation**

Le Bureau décide de renforcer les capacités en ressources humaines des Etats membres et de soutenir les instituts nationaux de formation dans la prise en charge des nouveaux besoins suivants ☐

- gestion de projet
- informatique (NTIC)
- entrepreneuriat
- Ingénierie de formation
- Loisirs
- Formation des formateurs de formateurs.

**Décision n° 6/CONFESJES/B6-2004** **☐ Attribution du statut d'institut à vocation régionale** **☐**

Le Bureau décide d'accorder le statut d'institut à vocation régionale à l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport de Porto–Novo (BENIN)

**Décision n° 7/CONFESJES/B6-2004** **☐☐ Correspondants Nationaux** **☐**

Le Bureau adopte la définition des missions, rôle et profil des Correspondants Nationaux, tels que proposés par le Secrétariat général à l'issue des séminaires des Correspondants Nationaux organisés en juillet 2003.

Il invite les Etats et Gouvernements membres à améliorer leurs conditions de travail pour leur permettre de mieux assurer leurs missions.

**Décision n° 8/CONFESJES/B6-2004** **☐☐ Quitus provisoire** **☐**

Le Bureau adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire Général et lui donne un quitus provisoire pour la gestion de la période du 1er janvier au 31 décembre 2003.

**Décision n° 9/CONFESJES/B6-2004** **☐ Budget 2004** **☐**

Le Bureau adopte le budget de l'année 2004 à hauteur de 215.480.000 FCFA.

Il n'autorise dans l'ordre les dépenses suivantes ☐

- Achat d'un photocopieur (5.500.000 FCFA)
  - Dotation à l'amortissement du véhicule (5.000.000 FCFA)
  - Prise en charge du transport des cadres du Sud en fin de mandat (3.600.000 FCFA)
- que si le Secrétariat Général récupère, à même les arriérés des cotisations, un montant au moins équivalent au-delà du budget adopté.

**Décision n° 10/CONFESJES/B6-2004** **☐☐ Comptabilité en partie double** **☐**

Le Bureau décide de mettre en place une comptabilité en partie double dans des meilleurs délais, de faire valider la procédure comptable lors d'une réunion de travail, à la fin du 1er semestre 2004, en présence des Commissaires aux Comptes et de maintenir l'ancienne et la nouvelle comptabilité en parallèle pour 2004.



**Décision n° 11/CONFESJES/B6-2004** **Adoption des recommandations des Commissaires aux Comptes**

Le Bureau, après avis de la Commission Administrative et financière, adopte les recommandations des Commissaires aux Comptes pour ce qui concerne

- le caractère limitatif des crédits budgétaires et l'irrégularité formelle que constitue tout dépassement.
- l'indication de références comptables dans tous les comptes rendus d'utilisation des fonds des régies d'avances
- les démarches à entreprendre pour faire valoir les droits de la CONFESJES à l'exonération d'impôts sur le revenu relatif au compte du PCFC,

**Décision n° 12/CONFESJES/B6-2004** **Réduction des arriérés de la Guinée-Bissau**

Le Bureau décide de réduire les arriérés de la Guinée-Bissau et de l'autoriser à prendre part aux projets de la CONFESJES dès règlement de ses cotisations statutaires au titre des années 2003 et 2004

**Décision n° 13/CONFESJES/B6-2004** **Indemnités de la Secrétaire comptable**

Le Bureau décide de régulariser pour une année le versement d'une indemnité mensuelle de 50.000 FCFA à la Secrétaire comptable, tout en restant dans l'enveloppe affectée aux frais administratifs du FFPO et du PCFC. Le Secrétaire Général devra soumettre sur ce point des propositions nouvelles aux experts chargés de la révision et de la validation des textes fondamentaux.

**Décision n° 14/CONFESJES/B6-2004** **Révision des textes fondamentaux**

Le Bureau décide d'organiser une rencontre de validation en marge de la réunion prévue sur la programmation 2005-2008, afin de soumettre des propositions consensuelles à la trentième session ministérielle de 2005.

**Décision n° 15/CONFESJES/B6-2004** **Prorogation de la composition du CIJF**

Le Bureau décide, sur proposition du CIJF, de maintenir pour deux (2) ans, la composition actuelle du CIJF.

**Décision n° 16/CONFESJES/B6-2004** **Alimentation du Fonds Commun**

Le Bureau, ayant pris note des annonces de contributions volontaires, décide d'alimenter le Fonds Commun pour l'année 2004 à hauteur de 155.737.000 CFA.

**Décision n° 17/CONFESJES/B6-2004** **Nomination de cadres au Secrétariat Général**

Le Bureau décide de faire procéder à un nouvel appel à candidatures pour le poste de Directeur administratif et financier et de charger, entre temps, Monsieur Mansour SY, Directeur adjoint, de l'intérim.

Le Secrétaire Général est chargé de prendre les dispositions nécessaires et de faire des nouvelles propositions au plus tard le 30 juin 2004.

Le Bureau a retenu la candidature de Madame NDONGO MAPOKE de nationalité Camerounaise pour le poste de Directrice adjointe de la Jeunesse. Cette nomination prend effet le 1er septembre 2004 pour un mandat de 3ans. Il peut être renouvelé.

**Décision n° 18/CONFESJES/B6-2004** **Adhésion de nouveaux membres**

Le Bureau accepte la Guinée Equatoriale et la Macédoine comme membres observateurs, dans la perspective d'une adhésion définitive lors de la Conférence ministérielle de 2005.

**Décision n° 19/CONFESJES/B6-2004** **Accueil de la conférence thématique sur la formation des cadres de la jeunesse et des sports**

Le Bureau décide que Haïti devra confirmer d'ici le mois de décembre 2004 sa volonté et sa capacité à accueillir la Conférence thématique de 2005.

En cas de désistement, le Bureau a pris acte de la candidature du Cap-Vert pour l'accueil de cette Conférence.

**Décision n° 20/CONFESJES/B6-2004** **Orientations futures du FIJ et du FIFMAS**

Le Bureau invite le Secrétaire Général à proposer de nouvelles orientations en prenant en compte les acquis permettant un développement optimal du FIJ et du FIFMAS dans le cadre de la nouvelle programmation 2005-2008, et les Etats et Gouvernements membres à accroître la mobilisation nationale autour de ces dispositifs.

# Résolutions

RÉSOLUTION N° 01/CONFÉJES/B6-2004

---

## Relative à l'adoption du rapport d'activités du Secrétaire Général pour l'exercice 2003

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- *considérant* la qualité du rapport d'activités du Secrétaire Général au titre de l'exercice 2003,
- *considérant* le dynamisme et la constance avec lesquels le Secrétaire Général conduit les programmes de la CONFÉJES continuellement en adéquation avec les Nouvelles Orientations adoptées en 1999,
- *considérant* la crédibilité de la CONFÉJES renforcée par la pertinence des actions mises en œuvre dans une perspective de développement durable

décident

- d'adopter le rapport d'activités du Secrétaire Général pour l'exercice 2003,
- de féliciter le Secrétaire Général et tous ses collaborateurs pour la qualité du travail accompli et pour leur contribution au rayonnement de la CONFÉJES.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à l'adoption du programme d'activités pour l'année 2004**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- considérant** que la programmation 2004 s'inscrit dans la continuité des nouvelles orientations de la CONFÉJES adoptées par la XXVII<sup>ème</sup> session ministérielle tenue à Bamako au Mali en février 1999,
- considérant** la poursuite de la mise en place des politiques nationales de Jeunesse, des Sports et de Formation des cadres,
- considérant** que 2004 est la dernière année de mise en œuvre du plan d'action 2000-2004 issu des Nouvelles Orientations,

décident

- d'adopter la programmation 2004 ainsi qu'il suit

▪ Programme I	
- 06 projets financés à hauteur de:	149.633.600 FCFA
▪ Programme II	
- Jeunesse	
12 projets financés à hauteur de:	352.714.148 FCFA
- Sports	
17 projets financés à hauteur de:	486.285.000 FCFA
▪ Programme III	
- 08 projets financés à hauteur de:	201.550.000 FCFA
Soit 43 Projets retenus pour un financement total de	1.190.182.748
FCFA	

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à l'alimentation du Fonds Commun pour l'année 2004**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- *considérant* la résolution N° 6 / CONFÉJES /XIII683 portant création du Fonds Commun,
- *prennent* acte des annonces de contributions faites par les Etats et Gouvernements membres ci-après,

<i>Canada</i> □	.....	85.000\$ □	soit □	4.000.000 FCFA
<i>Canada/Québec</i> □	.....	5.000\$ □	soit □	2.000.000 FCFA
<i>Cap Vert</i> □	.....			1.130.000 FCFA
<i>Communauté Française de Belgique</i> □	.....			16.000.000 FCFA
<i>Congo</i> □	.....			5.000.000 FCFA
<i>France</i> □	.....	123.000	, soit □	80.680.000 FCFA
<i>Gabon</i> □	.....			5.000.000 CFA
<i>Egypte</i> □	.....	10.000 US\$,	soit:	5.250.000 FCFA
<i>Liban</i> □	.....	3.000 US\$,	soit:	1.575.000 FCFA
<i>Mali</i> □	.....			2.500.000 FCFA
<i>Maurice</i> □	.....			1.600.000 FCFA
<i>Tchad</i> □	.....			1.000.000 FCFA

**SOIT UN TOTAL DE □ 155.737.000 FCFA**

- remercient ces États et Gouvernements pour leur contribution
- invitent les autres États et Gouvernements membres à participer à l'alimentation de ce Fonds.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à l'admission de la République de Guinée Equatoriale  
au sein de la CONFÉJES**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- *Considérant* les textes fondamentaux de la CONFÉJES,
- *Considérant* la résolution N°7/CONFÉJES/XXVIII-2003, relative à la demande d'adhésion de la République de la Guinée Equatoriale au sein de la CONFÉJES,
- Prenant acte de la demande d'adhésion adressée au Secrétariat général par le Ministre de la Jeunesse et des Sports de la Guinée Equatoriale,
- Prenant en compte la volonté affichée de ce pays, déjà membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à participer aux activités de la CONFÉJES,

décident

d'accorder le statut de membre observateur à la Guinée Equatoriale

recommandent à la XXXème session ministérielle

d'admettre la Guinée Equatoriale en qualité de membre à part entière

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à l'admission de la République de Macédoine  
au sein de la CONFÉJES**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Considérant les textes fondamentaux de la CONFÉJES,
- Prenant acte de la demande d'adhésion adressée au Secrétariat général de la CONFÉJES par les autorités de la Macédoine,
- Prenant acte que la Macédoine est déjà membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),

Décident

d'accorder le statut de membre observateur à la Macédoine

Recommandent à la XXXème session ministérielle

d'admettre ce pays en qualité de membre à part entière

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative au Partenariat entre la CONFÉJES et les Etats  
pour l'accueil des activités**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Considérant** la nécessité de maîtriser les conditions de mise en œuvre des programmes dans les pays membres
- Considérant** la qualité du projet de convention de partenariat entre la CONFÉJES et les Etats et Gouvernements membres présenté par le Secrétaire général

décident

- d'adopter la convention de partenariat entre la CONFÉJES et les Etats et Gouvernements membres
- d'inviter le Secrétaire Général à appliquer ladite convention dès la mise en œuvre de la programmation 2004,

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres



**Relative à l'adoption des conclusions des travaux du groupe d'étude  
sur la faisabilité du professorat de sport**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- **Considérant** La réunion de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres tenue à Saly Portudal (Sénégal) du 20 au 24 octobre,
- **Considérant la** nécessité de renforcer les capacités d'action des Ministères chargés des Sports dans la mise en œuvre des politiques nationales des sports,
- **Considérant** la réduction considérable des ressources humaines des Ministères chargés des Sports suite à la mise à disposition des Enseignants d'Education Physique auprès des Ministères chargés de l'Education Nationale dans plusieurs pays,
- **Considérant** le décalage entre les besoins en ressources humaines qualifiées pour l'encadrement des sportifs, jeunes en particulier et l'absence de programmes adéquats de formation spécifique dans ce domaine dans les instituts,
- **Considérant** les enjeux socio-économiques du sport,
- **Considérant** que l'Institut est le lieu privilégié de formation des cadres de Jeunesse et de Sport,

décident

D'adopter les conclusions des travaux de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres portant sur la faisabilité d'un programme de professorat de sport.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à l'harmonisation des programmes du Professorat d'Education Physique et Sportive des Instituts à vocation régionale et assimilés**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- **Considérant** la réunion de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres tenue à Saly Portudal (Sénégal) du 20 au 24 octobre,
- **Considérant** que l'intégration des nouveaux besoins doit s'inscrire dans les plans nationaux de formation des cadres de chaque pays,
- **Constatant** que chacun des pays exprime une forte demande tant en formation initiale qu'en formation continue des cadres, dans les secteurs de la jeunesse, des Sports et de l'Education Physique□
- **Considérant** que la formation des formateurs a toujours été une priorité pour la CONFÉJES.
- **Considérant** que l'harmonisation des programmes de formation est une exigence incontournable pour crédibiliser la formation des cadres supérieurs dans les différents pays et pour permettre d'établir les bases objectives de reconnaissance et d'équivalence des diplômes supérieurs au sein de la CONFÉJES,
- **Considérant** le besoin de reconnaissance des diplômes pour les pays étrangers désirant bénéficier de cette formation spécialisée,
- **Constatant l'existence** d'Instituts Universitaires d'une part, et d'Instituts Professionnels d'autre part, qui ont une durée de formation variant entre quatre et six ans,
- **Considérant** la Conférence thématique sur la formation des cadres prévue en 2005,

décident

- d'adopter les conclusions des travaux de la Commission Consultative Permanente sur la formation des cadres relatifs à l'harmonisation du Professorat d'Education Physique et Sportive□
- d'inviter la Commission Consultative Permanente sur la formation des cadres à poursuivre, à travers le plan d'action établi, les travaux entamés en vue de la reconnaissance et de l'équivalence effectives des diplômes du Professorat d'EPS.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à l'harmonisation des contenus et programmes de formation des cadres de jeunesse, de loisir et de l'Inspectorat dans les Instituts Nationaux**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- **Considérant** la réunion de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres tenue à Saly Portudal (Sénégal) du 20 au 24 octobre,
- **Considérant** les différentes recommandations et conclusions en matière de jeunesse, résultant des travaux de l'AIF, de l'UNESCO et de la CONFÉJES,
- **Considérant** l'évolution des besoins des jeunes en matière d'encadrement, d'animation et de formation dans le contexte de la mondialisation et du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- **Considérant** l'apparition de nouveaux besoins auxquels les cadres et les instituts de formation ne sont pas encore préparés,
- **Considérant** les démarches déjà entreprises dans les secteurs EPS et Sports en matière d'actualisation et d'harmonisation des contenus de formation ainsi que la nécessité de combler cette lacune pour les programmes de Jeunesse, de Loisir et ceux de l'Inspectorat,
- **Considérant** les différences apparentes dans les programmes de formation des divers instituts et les difficultés rencontrées dans les équivalences de diplômes,
- **Considérant** la nécessité de s'adapter et de répondre aux problèmes liés à la mobilité de plus en plus grande des cadres,

décident

De créer des groupes d'étude sur l'actualisation et l'harmonisation des contenus et programmes de formation des cadres de jeunesse, de loisirs et ceux de l'Inspectorat de la Jeunesse et des Sports.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à la poursuite de la préparation de la Conférence thématique  
sur la formation des cadres prévue en 2005**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- **Considérant** les conclusions de la réunion de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres tenue à Saly Portudal (Sénégal) du 20 au 24 octobre,
- **Considérant** les résolutions de la XXIX<sup>ème</sup> Session ministérielle de la CONFÉJES tenue à Beyrouth, Liban, en 2003,
- **Considérant** la nécessité d'un processus d'appui et d'encouragement à l'élaboration des politiques nationales sectorielles en matière de Jeunesse, de Sports et de loisirs engagée par la CONFÉJES depuis 2000,
- **Considérant** les exigences de l'environnement national et international de doter les pays et les secteurs en politiques, programmes, outils et moyens de gestion adaptés, durables et cohérents,
- **Considérant** l'importance accordée au renforcement des capacités des ressources humaines dans les politiques, les programmes et les projets de développement nationaux et internationaux,
- **Considérant** la nécessité de fonder les propositions de politiques et les conclusions de la Conférence ministérielle sur la formation des cadres sur des données objectives et pertinentes qui collent aux réalités des pays,

décident

- d'adopter les conclusions des travaux de la Commission Consultative Permanente portant sur la Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres de jeunesse, de sports et de loisirs,
- d'inviter le Secrétaire Général à:
  - poursuivre la préparation de la conférence par la mise en place d'un comité de pilotage,
  - initier des études complémentaires sur les sous-thèmes proposés pour mieux préparer la Conférence ministérielle sur la formation des cadres prévue en 2005.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative aux nouveaux besoins de formation**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFEJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- - **Considérant** la nécessité de renforcer les capacités des pays membres de la CONFEJES dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales de formation des cadres,
- **Considérant** l'insuffisance, voire le manque de cadres qualifiés pour la conception et la gestion des dispositifs de formation dans la plupart des pays membres de la CONFEJES,
- **Considérant** la nécessité d'optimiser l'investissement des Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES dans le domaine de la formation des cadres et d'assurer les conditions de sa viabilité,
- **Considérant** la nécessité d'une nouvelle génération d'encadreurs des jeunes et la reconversion de ceux existant sur le terrain,
- **Considérant** l'évolution des secteurs jeunesse, sport et loisir ainsi que la nécessité de répondre aux exigences de la jeunesse,
- **Considérant** l'engagement de la CONFEJES à appuyer les efforts des pays membres dans la recherche de solutions durables aux problèmes de la population jeune,

décident

- de renforcer les capacités en ressources humaines des pays membres de la CONFEJES afin d'assurer le bon déroulement du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques nationales de formation des cadres de jeunesse, de sport et de loisir,

- de soutenir les Instituts nationaux de la Jeunesse et des Sports dans la prise en charge des nouveaux besoins de formation en matière :
  - De gestion de projet,
  - D'informatique (NTIC)
  - D'entrepreneuriat
  - D'ingénierie de la formation
  - De loisir
  - De formation des formateurs de formateurs
  - D'harmonisation des programmes de formation des cadres
  
- de prendre en compte ces besoins de formation dans la programmation présente et future de la CONFEJES.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative au statut « d'Institut à Vocation Régionale » (IVR)  
à l'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport  
de Porto Novo (Bénin)**

Les Ministres des États et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- **Considérant** les critères d'admission retenus pour accéder au statut d'Institut à Vocation Régionale reconnu par la CONFÉJES,
- **Considérant** la demande présentée par le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport de Porto Novo (Bénin) avec l'appui des autorités de son pays□
- **Considérant que** l'INJEPS de Porto Novo remplit les critères exigés,
- **Considérant** l'avis favorable émis par la Commission Consultative Permanente sur la formation des cadres supérieurs,

décident

D'accorder le statut «□Institut à Vocation Régionale□ (IVR) à l'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport de Porto Novo (Bénin)

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

## Relative aux mission, rôle et profil du Correspondant National

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- **Considérant** les conclusions des travaux des Correspondants Nationaux de la CONFÉJES réunis à Saly Portudal (Sénégal) dans le cadre des séminaires de formation continue du 21 juillet au 1er août 2003,
- **Considérant** les implications relatives aux nouvelles orientations de la CONFÉJES et les nouveaux enjeux en matière de Jeunesse et de Sports qui nous interpellent□
- **Considérant** la nécessité de renforcer les capacités des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports dans la mise en œuvre des programmes de la CONFÉJES□
- **Considérant** la nécessité d'une plus grande fluidité dans la circulation de l'information tant au niveau national qu'entre le Secrétariat Général de la CONFÉJES et les Etats et Gouvernements membres□
- **Considérant la** nécessité de promouvoir la visibilité de la CONFÉJES au niveau national et au niveau des institutions francophones□
- **Considérant** l'importance de la mission du Correspondant national en tant qu'agent de liaison entre le Secrétariat Général et les Etats et Gouvernements membres ;
- **Considérant** la nécessité de définir et de formaliser les mission, rôle et profil des Correspondants Nationaux de la CONFÉJES□
- **Considérant** la nécessité de la formation continue comme moyen essentiel de réactualisation des connaissances et de maintien du niveau des compétences indispensables à la réalisation de leur mission;

décident

- D'adopter la définition des missions, rôle et profil du Correspondant national tels que proposés par les séminaires de formation continue,
- D'organiser des sessions de formation continue des Correspondants nationaux chaque fois que nécessaire,
- D'inviter les Etats et Gouvernements membres à améliorer les conditions de travail du Correspondant National pour lui permettre de mieux assumer ses missions.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 200

Les Ministres



**Relative aux orientations futures du FIJ et du FIFMAS dans le cadre de la programmation 2005-2008**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- **considérant** la détermination des Etats et Gouvernements membres à multiplier les solutions appropriées pour une insertion économique et professionnelle durable des jeunes sans emploi,
- **considérant** que le FIJ et le FIFMAS constituent l'une des solutions permettant de résoudre la problématique de l'emploi des jeunes,
- **prenant** en compte l'engouement suscité par ces deux fonds auprès des jeunes du Sud,
- **considérant** le rôle de premier plan joué par le coordonnateur national du FIJ et du FIFMAS dans la mise en œuvre de ces deux fonds,
- **considérant** le rôle des Commissions nationales de suivi et de soutien du FIJ et du FIFMAS dans la recherche de financements additionnels,
- **tenant** compte des recommandations et des conclusions de la réunion du comité d'orientation de juillet 2003 à Paris,

invitent

- le Secrétaire Général à proposer de nouvelles orientations en prenant en compte les acquis permettant un développement optimal du FIJ et FIFMAS dans le cadre de la nouvelle programmation 2005-2008,
- et les pays membres à accroître la mobilisation nationale autour de ces dispositifs.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative au rapport des Commissaires aux comptes**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes,
- Et considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,

décident

- d’adopter les recommandations faites par les commissaires aux comptes se rapportant
  - à la mise en place de la comptabilité en partie double
  - au caractère limitatif des crédits budgétaires et à l’irrégularité formelle que constitue tout dépassement
  - à l’indication des références comptables dans tous les comptes rendus d’utilisation des fonds des régies d’avances
  - aux démarches à entreprendre pour faire valoir le droit de la CONFÉJES à l’exonération d’impôts sur les revenus du compte PCFC.
- de remercier les Commissaires aux comptes pour l’aide appréciable qu’ils apportent à la CONFÉJES dans la recherche d’une gestion plus efficace.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative au quitus pour la gestion de l'exercice 2003.**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

□ Après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes,

□ Et considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,

décident

- de donner un quitus provisoire au Secrétaire Général pour la gestion de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative au compte rendu financier exercice 2003**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Après avoir pris connaissance du rapport financier,
- Considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,
- Constatant la bonne gestion administrative et financière pour l'exercice 2003

décident

- d'adopter le rapport financier présenté par le Secrétaire Général
- d'encourager le Secrétaire Général à poursuivre son effort de rigueur dans la gestion des ressources mises à sa disposition

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative aux arriérés de cotisations de la Guinée Bissau**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Après avoir pris connaissance du compte rendu financier du Secrétariat Général et de la demande de rééchelonnement présentée par la Guinée Bissau en raison des conflits armés à répétition que connaît ce pays,
- Et considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,
- Prenant en compte le volume important des arriérés de cotisations et les décisions antérieures prises en faveur de certains pays membres,

décident

- de revoir à la baisse les arriérés de cotisations de la Guinée Bissau et de l'autoriser à prendre part aux projets de la CONFÉJES dès règlement de ses cotisations statutaires au titre de 2003 et 2004

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative au projet de budget de fonctionnement 2004**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Après avoir pris connaissance du projet de budget 2004,
- Et considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,

décident

- d’adopter le budget de 2004 à hauteur de 215 480 000 F CFA,
- de n’autoriser la réalisation dans l’ordre, de l’achat de la photocopieuse (5.500.000 CFA), de la dotation à l’amortissement du véhicule (5.000 000 CFA) et du transport des Cadres du Sud en fin de mandat (3 600 000 FCFA) que si le Secrétariat Général récupère à même les arriérés de cotisations un montant équivalent au-delà du budget adopté de 215 480 000 CFA.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à la révision des textes fondamentaux**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Après avoir pris connaissance du projet de modification élaboré par le groupe de travail mis en place par la 29<sup>ème</sup> session,
- Considérant la qualité du travail fourni et la pertinence des propositions élaborées par le groupe de travail constitué à cet effet,
- Et considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,

décident

- d’organiser une rencontre de validation en marge de la réunion prévue sur la programmation 2005-2008 en vue de soumettre des propositions consensuelles à la 30<sup>ème</sup> session ministérielle prévue en 2005.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à la mise en place de la comptabilité en partie double**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes et du projet de budget 2004-2005
  
- Et considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,

décident

- de charger le Secrétaire général de
  - mettre en place la comptabilité budgétaire en partie double dans les meilleurs délais
  - valider la procédure comptable lors d'une réunion de travail à la fin du premier semestre 2004 en présence des Commissaires aux Comptes
  - maintenir l'ancienne et la nouvelle comptabilité en parallèle pour 2004

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres



**Relative aux indemnités allouées à la Secrétaire Comptable**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes et de la note d'information du Secrétaire Général de la CONFÉJES □
  
- Et considérant le rapport de la Commission Administrative et Financière,

décident

- de régulariser pour une année le paiement de l'indemnité de 50 000 FCFA allouée à la Secrétaire Comptable tout en restant dans l'enveloppe affectée aux frais administratifs du FFPO et du PCFC,
  
- d'inviter le Secrétaire Général à soumettre des propositions nouvelles aux experts chargés de la révision et de la validation des textes fondamentaux

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à la composition du CIJF**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Considérant les Règles des Jeux demandant de procéder à la modification de la composition du CIJF tous les quatre ans,
- Prenant en considération le fait que les modifications du statut du CIJF pourraient survenir en 2004,
- Soucieux de faire coïncider les modifications de la composition du CIJF avec la période des Jeux,

décident

de maintenir jusqu'au 31 décembre 2005 la composition actuelle du CIJF

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à la nomination de Madame NDONGO Mapoké  
du Cameroun au poste de Directrice Adjointe de la Jeunesse**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFÉJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Prenant en compte la demande de candidature introduite par le Gouvernement du Cameroun,
- Considérant la qualité de cette candidature,
- Conformément aux textes en vigueur,
- Approuvant la proposition du Secrétaire Général,

décident

- de nommer Madame NDONGO Mapoké en qualité de Directrice Adjointe de la Jeunesse pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois,
- l'intéressée est invitée à prendre ses fonctions **le 1<sup>er</sup> septembre 2004**

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**Relative à la fin de mandat de Monsieur Emenyo Komi WOEDEME, Directeur Administratif et Financier**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Considérant les textes fondamentaux «Statut du personnel du Secrétariat Général de la CONFJES, Titre II, Article 65 relatif aux Directeurs et Directeurs Adjoints de service»
- Considérant la fin du premier mandat du Directeur Administratif et Financier nommé en 2001 au Caire ( Egypte ) pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une fois
- Après étude du dossier de candidatures

décident

de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Emenyo Komi WOEDEME

remercient le Togo

pour avoir mis ce cadre à la disposition de la CONFJES

décident sur proposition du Secrétaire Général

- de faire procéder à un nouvel appel à candidature pour le poste de Directeur Administratif et financier,
- de charger, entre temps, Monsieur Mansour SY de l'intérim avec effet immédiat jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur administratif et financier

invitent le Secrétaire Général

à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ces décisions et de faire de nouvelles propositions au plus tard le 30 juin 2004.

Fait à Brazzaville le 18 mars 200

Les Ministres

## MOTION SPÉCIALE

---

En mai 2003, **Madame Aminata DIACK N'DIAYE**, coordonnatrice du Groupe de travail CONFEJES pour la promotion de la participation des femmes et des Jeunes Filles aux activités de Jeunesse et de Sport (GTCF), nous quittait tragiquement.

Les Ministres adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme N'DIAYE que le temps sache mettre un baume sur leur peine.

Les Ministres tiennent à souligner le travail exceptionnel de Mme N'DIAYE, notamment pour tout ce qui touche à l'avancement des femmes dans nos sociétés.

Son enthousiasme et son dévouement demeureront des modèles à suivre et sauront inspirer le GTCF dans son action.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**A Madame Aminata OUATTARA KOUAME**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFEJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Considérant la fin de mandat de Madame Aminata OUATTARA KOUAME, Directrice adjointe des Programmes jeunesse au Secrétariat Général,
- Appréciant les efforts soutenus qu'elle a déployés pour le développement et la gestion du programme Jeunesse et plus particulièrement le Programme du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) et du Fonds d'Insertion Jeunes par la Fabrication de Matériels d'Animation Sportive (FIFMAS),
- Considérant que, de par son dévouement et son dynamisme, elle a contribué à développer et à consolider le dossier de l'insertion économique des jeunes,
- Faisant siens les nombreux témoignages de satisfaction et de reconnaissance reçus,

Félicitent et remercient Madame Aminata OUATTARA KOUAME pour son engagement, sa disponibilité et la qualité de son travail,

Remercient la Côte d'Ivoire pour avoir mis Madame KOUAME à la disposition de la CONFEJES pendant la période de son mandat.

décident

de nommer Madame KOUAME, **Expert Honoraire de la CONFEJES.**

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**A Mademoiselle Alix VAN ZEEBROECK**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFEJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Considérant la fin de mandat de Mademoiselle Alix VAN ZEEBROECK, Conseillère Technique auprès du Secrétaire Général de la CONFEJES de 2001 à 2003,
- Appréciant hautement la qualité du travail réalisé en vue de la formation des cadres du Secrétariat général dans le domaine de l'informatique et la production des outils de travail correspondant,
- Considérant les nombreux témoignages de satisfaction reçus par le Secrétariat général pour la vitalité de son site web,

Félicitent et remercient Mademoiselle Alix VAN ZEEBROECK pour sa rigueur, sa disponibilité, son professionnalisme et la qualité de sa contribution dans les domaines de la communication et la promotion de la CONFEJES,

Remercient la Communauté Française de Belgique pour avoir mis Mademoiselle VAN ZEEBROECK à la disposition de la CONFEJES durant cette période.

Souhaitent à l'intéressée une pleine réussite pour la suite de sa carrière.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**A Madame Marie Geneviève MOUNIER, Expert du Canada**

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFEJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004,

- Considérant le départ de Madame Marie Geneviève MOUNIER, après sept (7) années au sein de la délégation du Canada en tant qu'expert,
- Prenant en compte le dynamisme et les efforts concrets et soutenus qu'elle a déployés lors des réunions de la commission des experts en faveur de la cause des jeunes et du sport, et en particulier de celle des femmes,
- Faisant siens les nombreux témoignages de reconnaissance et de satisfaction reçus,

Félicitent et remercient Madame Marie Geneviève MOUNIER pour son engagement, sa rigueur, sa disponibilité et la qualité de sa contribution aux travaux de la commission des experts,

Remercient le Canada pour avoir mis Madame MOUNIER à la disposition de la commission des experts pendant cette période,

Souhaitent à l'intéressée une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres



## MOTION DE REMERCIEMENTS

---

### Aux Autorités Congolaises

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES, réunis à Brazzaville, du 16 au 18 mars 2004, pour le Bureau et en session extraordinaire, les 17 et 18 mars 2004,

- Considérant l'accueil fraternel et chaleureux dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée en terre congolaise,
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes,

adressent

leurs sincères remerciements à Son Excellence, Monsieur Marcel MBANI, Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de leurs travaux,

le prie de bien vouloir transmettre à Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République et aux hautes autorités congolaises leur infinie et déférente reconnaissance.

adressent également leurs remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2004

Les Ministres

**PROGRAMMATION I – 2004 : REPARTITION DES FINANCEMENTS**

N°	Intitulé des projets	Coût en CFA	Canada	Canada Québec	CFB	France	Fonds Commun en (FCFA)	Total obtenu en FCFA	Reste à trouver en FCFA
1	Réunion d'information, de sensibilisation et de formation aux stratégies de mise en place des conseils nationaux de jeunesse	23 484 600	25 000 \$	1 expert		20 000 1 expert	365 460	<b>23 484 600</b>	Néant
2	Réunion d'élaboration de la programmation quadriennale 2005-2008 de la CONFEJES	24 999 000	25 000\$		1 expert	20 000	1 899 000	<b>24 999 000</b>	Néant
3	Appui aux pays membres dans la mise en place des politiques nationales de la jeunesse et des sports	50 000 000	50 000 \$	5 000\$ 1 expert		5 000 1 expert	24 725 000	<b>50 000 000</b>	Néant
4	Archivage et capitalisation des documents produits antérieurement par la CONFEJES et édition et diffusion des études réalisées dans le cadres des nouvelles orientations	13 550 000				10 000	7 000 000	<b>13 550 000</b>	Néant
5	Réunion de concertation avec les Etats ayant récemment adhéré à la CONFEJES ou en instance d'adhésion	21 325 000				15 000	11 500 000	<b>21 325 000</b>	Néant
6	Réunion du groupe de travail CONFEJES pour la promotion de la participation des femmes (GTCF) bilan et évaluation du plan d'action 2001-2004	16 275 000	15 000 \$ 1 expert	5 000 \$ 1 expert	1 expert	5 000 1 expert	5 000 000	<b>16 275 000</b>	Néant
7	Chantier de jeunes Burkina Faso								
8	Soutien pédagogique à l'INJEPS du Burkina Faso	5 250 000							Non financé
9	Programme de soutien à l'organisation du 10è Sommet de la Francophonie à Ouagadougou organisation d'une course cycliste	4 000 000							Non financé
	<b>TOTAUX</b>	<b>158 883 600</b>	115 000 1 expert	10 000 \$ 3 experts	2 experts	75 000 3 experts	<b>50 489 460</b>	<b>149 633 600</b>	

Toutes les sommes annoncées par le Canada et le Canada-Québec sont exprimées en dollars canadiens.  
De même toutes les sommes annoncées par la France et la CFB sont exprimées en euros.

N°	Intitulé des projets	Coût en CFA	Canada	Canada Québec	CFB	France	Fonds Commun (en FCFA)	Total obtenu	Reste à trouver (en FCFA)
<b>1</b>	Réunion-bilan des responsables des programmes de vie associative, leadership et loisirs de jeunes	20 183 398		15 000 \$ + 2 experts		14 000	5 000 000	<b>20 183 398</b>	
<b>2</b>	Réunion des spécialistes en matière de bénévolat et de volontariat en vue de l'élaboration d'un guide du bénévole associatif, pour les pays de l'Océan Indien et par extension, pour tous les pays membres de la CONFEJES	10.434.258	10 000 \$			6 000	2.434.258	<b>10.434.258</b>	
<b>3</b>	Rédaction d'un document de référence pour les animateurs de jeunesse des pays de l'Océan Indien	9.800 000	12 000 \$				5 000 000	<b>9 800 000</b>	
<b>4</b>	Finalisation de la rédaction du guide de promotion de la culture de la paix et de conduite citoyenne et mise à disposition auprès des jeunes dans les Etats membres en vue de sa validation	25 000 000	10 000 \$		3 000 + 1 expert	19 000	6 568 946	<b>25 000 000</b>	
<b>5</b>	Atelier de formation des responsables d'associations de jeunesse au leadership, à la gestion administrative et comptable et à la recherche de financement	11 903 613	15 000 \$			9 000		<b>11 903 613</b>	
<b>6</b>	Réunion-bilan des activités menées dans le domaine de l'insertion professionnelle et économique des jeunes	15 059 570		1 expert		10 000 1expert	8 500 000	<b>15 059 570</b>	
<b>7</b>	Séminaire de formation des jeunes issus des réseaux de jeunes entrepreneurs aux techniques de création de mutuelles d'Epargne et de Crédits	16 559 570				10 000	10 000 000	<b>16 559 570</b>	

#### **PROGRAMMATION II – JEUNESSE 2004 : REPARTITION DES FINANCEMENTS**

<b>8</b>	Appui à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et à la fabrication de matériels sportifs	14 559 570	20 00 \$			10 000		<b>14 559 570</b>	
<b>9</b>	Atelier de concertation et d'échange sur les stratégies publiques de mobilisation	8 279 785				5 000	5 000 000	<b>8 279 785</b>	
<b>10</b>	Alimentation du FIJ et du FIFMAS pour l'exercice 2004	200 873 330	200 000 \$	48 000\$		155 000		<b>200 873.330</b>	
<b>11</b>	Atelier de planification de projets à l'attention des responsables des programmes consacrés aux jeunes victimes de conflits armés	6 559 570			3 000 + 1 expert	7 000		<b>6 559 570</b>	
<b>12</b>	Réalisation d'un chantier de jeunes pour la réhabilitation d'une maison de jeunes. Equipement de la maison de jeune	16 000 000	15 000 \$				10 000 000	<b>16 000 000</b>	
<b>Total</b>		<b>355 212 664</b>	<b>282 000 \$</b>	<b>63 000 \$ + 3 experts</b>	<b>6 000 + 2 experts</b>	<b>245 000</b>	<b>52 503.204</b>	<b>355.212.664</b>	

Toutes les sommes annoncées par le Canada et le Canada-Québec sont exprimées en dollars canadiens.  
De même toutes les sommes annoncées par la France et la CFB sont exprimées en euros.

**PROGRAMMATION II - E.P.S / SPORT 2004 : REPARTITION DES FINANCEMENTS**

N°P	Intitulés projets	Budget	Canada en \$ can.	C/Q en \$ can	CFB en	France en	F. com.en FCFA	Totaux en FCFA	Observation
1	stage de formation de cadres sportifs féminins et masculins, zone Océan Indien 5 <sup>ème</sup> étape	12.830.000	10.000 +1 exp.			5.000	4.000.000	11.275.000	+ 1 expert
2	Programme ATNE détection, préparation des jeunes talents	57.000.000	10.000	3.000		70.000		51.050.000	
3	Programme FFPO formation, encadrement de l'élite sportive dans les centres de haut niveau	279.000.000	10.000	2.000		350.000		234.050.000	
4	préparation des sportifs africains pour les Jeux Olympiques 2004: Athlétisme, Boxe et Judo	33.000.000	10.000 +1 exp.			20.000 +3 exp.	2.900.000	20.000.000	+ 4 experts
5	Réunion de concertation et d'évaluation avec les partenaires de développement du sport en Afrique	31.430.000	5.000 + 1 exp.	5.000 +1 exp.		20.000 +1 exp.	5.500.000	22.600.000	+ 3 experts
6	Campagne de sensibilisation sur la lutte Antidopage en Francophonie	8.250.000	10.000 +1 exp.					4.000.000	+ 1 expert
7	Recherche en médecine traditionnelle africaine sur la lutte antidopage	4.300.00	5.000 +1 exp.					2.000.000	+ 1 expert
8	Réunion annuelle du comité antidopage évaluation du plan d'action 2001-2004	19.962.000	5.000 +1 exp.	5.000 +1 exp.		10.000 +1 exp.	5.000.000	15.550.000	+ 3 experts
9	réunion d'évaluation du plan d'action 2001-2004 et d'élaboration du plan 2005-2008 dans le domaine du sport pour personnes handicapées	45.767.000	8.000 +1 exp.		3.000 +1 exp.	10.000	3.115.000	14.830.000	+ 2 experts
10	Stage formation cadres pour handisport	31.373.000	22.000 +1 exp.		3.000 +1 exp.	20.000	4.585.000	28.435.000	+ 2 experts

11	Stage de perfectionnement des jeunes cadres sportifs féminins en vue 4èmes jeux de la CJSOIE3 <sup>ème</sup> étape, bilan et évaluation	15.430.000	10.000			8.000	3.000.000	12.240.000	
12	Formation en administration du sport à l'attention des femmes [niveau III]	25.989.750	10.000 +1 exp.			15.000 +1 exp.	6.500.000	20.325.000	+ 2 experts
14	Appui à la formation qualifiante des journalistes du Niger en vue 5èmes LDJF	9.832.000	5.000			8.000 + 1 exp.		7.240.000	+ 1 expert
15	Séminaire National de formation des médecins de sport du Niger en vue 5èmes JDLF	9.000.000				5.000	4.000.000	7.275.000	
18	Programme de perfectionnement des femmes entraîneurs en vue des 5èmes JDLF	12.375.000	50.000					20.000.000	fin. 04-05
19	Réunion de la commission de lutte traditionnelle en vue des 5èmes JDLF	8.601.250					7.400.000	7.400.000	
20	Programme de promotion de la participation des femmes du Bassin méditerranéen aux activités sportives	9.280.000	10.000				4.000.000	8.000.000	
	<b>TOTAUX</b>		<b>180.000 +9 exp.</b>	<b>15.000+ 2 exp.</b>	<b>6.000 + 2 exp.</b>	<b>541.000 +7 exp.</b>	<b>50.000.000</b>	<b>486.285.000</b>	<b>+20 experts</b>

**PROGRAMMATION III 2004 : REPARTITION DES FINANCEMENTS**

N°	Intitulé	Coût cfa	Canada	Canada-Québec	France	Reliquat PCFC	Fonds Commun	Total
1	Réunion commission consultative sur la formation des cadres	34.500.000 F	16.000.000 F (40.000 \$)	-	3.250.000 F (5.000 )	10.000.000 F	4.000.000 F	33.250.000 F
2	Préparation de la Conférence thématique sur la formation des cadres	22.500.000 F	10.000.000 F (25.000 \$)		-	8.000.000 F	4.500.000 F	22.500.000 F
3	Réunion de bilan de mise en œuvre politiques nat. formation	26.500.000 F	10.000.000 F (25.000 \$)	-	1.300.000 F (2.000 )	7.500.000 F	7.500.000 F	26.300.000
4	F de F Bourses d'études	127.000.000 F	74.000.000 F (185.000 \$)	-	-	5.000.00 F	4.000.000 F	83.000.000 F
5	Etude d'un programme professorat de Sport	11.800.000 F	4.000.000 F (10.000 \$)	1 expert	3.250.000 F 1 expert (5.000 \$)	2.500.000 F	2.000.000 F	11.750.000 F
6	Forum national sur la formation des cadres	39.000.000 F	-	-	-			

N°	Intitulé	Coût cfa	Canada	Canada-Québec	France	Reliquat PCFC	Fonds Commun	Total
7	Formation continue	21.000.000 F	-	-	3.250.000 F		2.000.000 F	5.250.000 F

	des enseignants des Instituts				(5.000 \$)			
8	Groupe d'étude harmonisation des programmes de formation / Jeunesse	12.000.000 F	6.000.000 F (15.000 \$)	-	6.500.000 F (10.000 \$) 1 expert	-	-	12.500.000 F
9	Elaboration module de formation en loisir	7.500.000 F	-	4.000.000 F 1 expert (10.000 \$)	-	2.000.000 F	1.000.000 F	7.000.000 F
<b>S/TOTAUX</b>		<b>301.800.000 F</b>	<b>120.000.000 F</b>	<b>4.000.000 F</b>	<b>17.550.000 F</b>	<b>35.000.000 F</b>	<b>25.000.000 F</b>	<b>201.550.000 F</b>



# **Compte-rendu de la XXIXème Session du CIJF**

**Brazzaville, le 16 mars 2004**

Le Président en exercice du CIJF, le Docteur Sebouh Hovnanian, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban, souhaite la bienvenue aux participants, et leur souhaite des travaux fructueux, avant d'ouvrir la XXIXème session du CIJF.

## **1/ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le projet d'ordre du jour présenté est adopté sans amendements.

## **2/ COMPTE-RENDU DE LA XXIXÈME SESSION DU CIJF**

Celui-ci est adopté sans amendements

## **3/ RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

Le Secrétaire exécutif du CIJF précise que les activités de 2003 se sont orientées suivant 3 axes prioritaires

- a) la rédaction du dossier technique des Vèmes Jeux qui a fait l'objet d'un envoi fin novembre à chaque Etat et gouvernement membre de l'OIF
- b) la supervision du mandat du CNJF lors notamment de 4 missions du secrétariat exécutif au Niger
- c) la réflexion sur le devenir du CIJF avec la réunion du comité «ad-hoc» qui a livré ses conclusions dans un rapport envoyé à tous les Ministres de la CONFÉJES

## **4/ RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2003 DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CIJF**

Le Secrétaire exécutif énonce les grands chapitres du bilan financier 2003 qui s'est soldé par un excédent de 74 730 000 FCFA. Le total des produits est de 279 999 000 FCFA (46 390 000 FCFA de revenus financiers, 275 359 000 FCFA de contributions des bailleurs de fonds). Le total des charges est de 205 826 000 FCFA.

L'ensemble du budget est largement respecté, atteignant une réalisation de 27% sur 4 ans.

Le secrétaire exécutif remercie les bailleurs de fonds, qui, par la régularité des versements de leurs contributions permettent au secrétariat exécutif de bénéficier d'une trésorerie suffisante pour la réalisation de sa mission.

## **5/ EXAMEN DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **A/ L'EXERCICE 2003 DU CIJF**

Après les commentaires du rapport par les commissaires aux comptes, qui soulignent la gestion saine du CIJF, et rappellent que leurs propositions ont été pour la plupart déjà prises en compte par le secrétariat exécutif, les Ministres décident d'adopter une Résolution accordant le quitus au Secrétaire exécutif pour sa gestion de l'exercice 2003.

(Résolution CIJF/XXIX n° 1)

### **B/ LES EXERCICES 2002 ET 2003 DU CNJF :**

Les commissaires aux comptes commentent également leur rapport qui comportait la proposition de recommander le quitus au CNJF sous réserve d'un réaménagement budgétaire. Suite à l'examen des documents fournis par le CNJF ils proposent aux Ministres d'accorder le quitus. Ceux ci adoptent une résolution dans ce sens (Résolution CIJF/XXIX n° 2)

## **6/ PRÉPARATION DES JEUX DE NIAMEY**

### **A/ EXPOSÉ DU PRÉSIDENT DU CNJF**

Le Président du CNJF, le Ministre d'Etat chargé des Sports, de la Culture et des Jeux de la Francophonie annonce que les préparatifs des Jeux avancent conformément au programme établi. Ainsi

- Pour l'hébergement des athlètes, des artistes et de leurs accompagnateurs, le programme en cours de construction de la cité permettra de disposer avant la fin de l'année 2004 de plus de 3500 lits.
- Pour l'apprêtement des infrastructures sportives et culturelles, tous les dossiers d'appels d'offres sont établis. L'appel d'offre des travaux de construction de l'Académie des arts martiaux, seule infrastructure nouvelle à construire, vient d'être lancé.
- Au sujet de la communication et de la préparation / mobilisation des populations nigériennes, deux évènements forts ont été réalisés en 2003 avec succès
  - la première édition des fêtes de francophonie en régions qui visent à mobiliser à tour de rôle toutes les régions du Niger et les faire converger vers l'échéance 2005 à Niamey
  - les premières journées portes ouvertes sur le village de la francophonie
- Au point de vue de l'organisation du CNJF, l'organigramme révisé a renforcé la direction générale en ressources humaines.
- Au sujet du financement, le gouvernement du Niger a, dans l'ensemble, respecté ses obligations telles que prévues.

Le Niger et la France ont signé le 31 juillet 2003 la convention de financement de l'appui français à la préparation et à l'organisation des Vèmes Jeux de la Francophonie et un appui spécifique à la préparation du Niger en tant que pays participant.

Le Ministre annonce que le CNJF est en négociation avec le Canada en vue de la signature d'un protocole d'entente relatif à l'appui du Canada.

Les contributeurs qui ont retenu la formule multilatérale via le CIJF ont entamé les versements. Par ailleurs, la Suisse a annoncé une contribution de 300 000 francs suisses.

Il remercie les différents contributeurs et souhaite que les décaissements effectifs soient accélérés.

Le Ministre dans sa conclusion□

- insiste sur le respect des délais d’inscription prévus dans les règles des Jeux (1<sup>er</sup> juin 2004)
- plaide pour une participation massive de tous les Etats et gouvernements pour fêter ensemble les 18 ans, soit la majorité, des Jeux
- insiste sur l’invitation personnelle que le Niger adresse à tous ses collègues

Le Ministre du Mali adhère aux propos du Ministre du Niger, le remerciant pour les efforts consentis par le Niger. Il pense qu’il faut marquer la majorité des Jeux par l’envoi de délégations importantes à Niamey. Celui-ci est cependant subordonné à l’allègement de la charge que représente le coût du transport international.

Le représentant du Vietnam souligne également cette problématique dont la solution prend une grande importance pour la diversité culturelle. Il souhaite qu’une réflexion s’instaure pour envisager la prise en charge d’une partie des frais du transport international par les bailleurs de fonds.

## **B/ EXPOSÉ DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CIJF :**

Le Secrétaire exécutif annonce que ses préoccupations rejoignent celles du Mali et du Vietnam et que des premiers contacts ont été pris avec des compagnies aériennes pour envisager les déplacements vers Niamey pour les Jeux. C’est la raison pour laquelle le respect des échéances est primordial, à commencer par le renvoi du dossier d’inscription par les Etats et gouvernements avant le 1er juin 2004. En effet, le processus de sélection, si les échéances sont respectées, se terminera pour la grande majorité des épreuves quatre mois avant les Jeux. Ainsi les pays connaîtront la liste de leurs qualifiés suffisamment tôt et pourront prendre leurs dispositions en conséquence. De même, le CIJF pourra plus facilement prendre des mesures concernant l’aménagement des transports aériens. C’est pour inciter au respect de ce calendrier que les Ministres adoptent une résolution précisant que□les Etats et gouvernements qui s’inscrivent après la date fixée ne verront leurs inscriptions prises en compte que dans les épreuves où le processus de sélection n’est pas entamé (Résolution CIJF/XXIX n° 3). Par ailleurs, ils demandent que pour le football et le basket-ball, les pays confirment avant le tirage au sort la participation de leur équipe de manière ferme et définitive pour ne pas fausser le tournoi et nuire à la crédibilité grandissante des Jeux.

Enfin, ils estiment que les pays qui deviendront membres de l’OIF lors du sommet de Ouagadougou, ne pourront participer aux Jeux de 2005. Néanmoins, une invitation à titre d’observateur pourra leur être faite

## **7/ COMPOSITION DU CIJF POUR LA PÉRIODE 2005-2008**

Les Ministres estiment qu’il est préférable de surseoir à la désignation d’une nouvelle composition du CIJF pour la période 2005-2008 et de reconduire pour 2 ans l’actuel CIJF. Cette solution est dictée pour 2 raisons□

- les modifications possibles pour le statut du CIJF
- l’avantage que procurerait la mise en concordance d’un cycle de 4 ans du mandat des membres du CIJF avec l’intervalle entre 2 éditions des Jeux.

Les Ministres proposent au Bureau de la CONFEJES une résolution pour cette prorogation (Résolution CIJF/XXIX n°4).

## **8/ DEVENIR DU CIJF**

Le Président du CIJF remet l’étude de ce point à la réunion extraordinaire de la CONFEJES qui se tiendra le 17 mars.

## 9/ QUESTIONS DIVERSES

Le Ministre du Mali souligne les difficultés qu'éprouvent les pays africains à disposer de leurs meilleurs représentants notamment ceux qui jouent dans les clubs professionnels européens, lors des manifestations internationales.

Le Secrétaire exécutif indique que cette question dépasse le champ de compétence du CIJF mais que cette préoccupation a été cependant prise en compte puisque l'épreuve de football des Jeux de la Francophonie concerne les moins de 20 ans. Ainsi on assoit une démarche cohérente qui permet aux pays

- de préparer leur équipe olympique qui concerne 3 ans après les moins de 23 ans
- de stimuler la formation dans les pays
- de disposer plus facilement des joueurs dans cette catégorie d'âge.

**portant sur la gestion du secrétariat exécutif du CIJF  
pour l'exercice budgétaire 2003**

- Après examen du rapport des commissaires aux comptes sur la gestion du Secrétaire exécutif du CIJF pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003
- Considérant les éléments apportés par le Secrétaire exécutif sur les différents points identifiés dans le dit rapport

Les Ministres du CIJF, réunis à Brazzaville le 16 mars 2004

Décident

- d'approuver les états financiers du CIJF arrêtés au 31 décembre 2003
- de donner quitus au Secrétaire exécutif pour sa gestion 2003

Les Ministres du CIJF

**portant sur la gestion du Comité National d'Organisation  
des V<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie**

- Après étude du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes des exercices 2002 et 2003
- Considérant les éléments fournis par le Directeur Général des Jeux
- Considérant la présentation d'un plan d'actualisation de la situation financière
- Considérant que ce plan répond aux recommandations des commissaires aux comptes

Les Ministres du CIJF, réunis à Brazzaville le 16 mars 2004

**Décident**

- d'approuver les états financiers du CNJF arrêtés au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003
- d'accorder le quitus à la gestion du CNJF pour les exercices 2002 et 2003

Les Ministres du CIJF

**portant sur la participation des Etats et gouvernements  
aux V<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie au Niger**

- Considérant la date limite fixée au 1<sup>er</sup> juin 2004 pour le dépôt des inscriptions aux différentes épreuves des Jeux de la Francophonie
  
- Considérant la mise en place d'un processus de sélection pour certaines de ces épreuves

Les Ministres du CIJF, réunis à Brazzaville le 16 mars 2004

Décident

Que les Etats ou gouvernements qui s'inscrivent après la date limite fixée ne verront leurs inscriptions prises en compte que dans les épreuves où le processus de sélection n'est pas entamé.

Les Ministres du CIJF

**portant sur la composition du CIJF**

- Considérant les règles des Jeux demandant de procéder à la modification de la composition du CIJF tous les quatre ans
- Soucieux de faire coïncider les modifications de la composition du CIJF avec la période des Jeux
- Prenant en considération le fait que les modifications du statut du CIJF pourraient survenir en 2004

Les Ministres du CIJF, réunis à Brazzaville le 16 mars 2004

Recommandent au Bureau de la CONFEJES

De prolonger pour deux ans la composition actuelle du CIJF.

Les Ministres du CIJF



## **Rapport de la Commission administrative et financière**

La Commission administrative et financière s'est réunie à l'hôtel Méridien de Brazzaville, le 12 mars 2004 dans le cadre de la VI<sup>ème</sup> réunion du Bureau de la CONFEJES.

Ont pris part aux travaux☐

1/ - Les représentants des Etats et Gouvernements membres suivants☐

- Canada,
- Canada-Québec,
- Communauté Française de Belgique,
- France,
- Liban.

2/ - Les commissaires aux comptes☐

- Michel RITZ de la France,
- Alain CHASSE du Canada Québec

3/ - Le Secrétariat Général de la CONFEJES☐

- Victor KOUASSI, Secrétaire Général,
- Mansour SY, Directeur Administratif et Financier Adjoint,
- Aimé OUELLET, Conseiller Technique,
- Alain GAUTIER, Conseiller Technique,
- Bazoin BAKO, Directeur EPS/Sport,
- Mme Jeanne-Marie IBA-BA, Directrice Jeunesse
- Karamoko Mory KONTE, Directeur Adjoint EPS,.
- Mme Aminata KOUAME, Directrice Adjointe Jeunesse,
- Mme DIOUF Hawa MBALLO, Comptable.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général de la CONFEJES a procédé à la vérification des présences, constaté l'existence du quorum et demandé à l'assistance de se concerter pour désigner un président et un rapporteur de la commission.

Dans ce cadre, la commission a désigné Monsieur Jean-Pierre BASTIEN, du Canada/Québec comme Président et Monsieur Mansour SY du Secrétariat général comme rapporteur avant de retenir l'ordre du jour suivant☐

1. Rapport des commissaires aux comptes
2. Note d'information du Secrétariat général
3. Compte rendu financier exercice 2003
4. Projet de budget biennum 2004-2005
5. Projet de modification des textes fondamentaux
6. Projet de partenariat entre la CONFEJES et les Etats membres pour l'accueil des activités
7. Questions diverses.

Abordant le premier point de son ordre du jour, la Commission administrative et financière a entendu un important rapport des Commissaires aux comptes présenté par Monsieur Michel RITZ et qui porte sur les points suivants

1. Suivi de la mission précédente
2. Certification des comptes
3. Gestion générale et fonctionnement
4. Fonds Commun
5. Exécution financière des projets
6. Conclusion et quitus
7. Relevé des recommandations

## I - Suivi de la mission précédente

Les Commissaires aux comptes ont noté dans ce cadre

- la fin de mandat de Madame Alix VANZEEBROECK, de la Communauté Française de Belgique, Conseillère Technique,
- la proposition de la comptabilité en partie double à mettre en œuvre et qui va se traduire par l'achat d'un logiciel de comptabilité, le développement d'un logiciel de comptabilité budgétaire, le paramétrage et la formation des agents,
- l'ouverture d'un compte bancaire au bénéfice des programmes de la CONFEJES à Ecobank,.
- les différentes propositions faites sur les règles financières et comptables,
- la nécessité de clarifier dans les textes la situation de la Secrétaire Comptable,
- la régularisation du versement des subventions FFPO,
- la clôture des comptes bancaires du Programme Africain Anti-Dopage (PAAD).

## II - Certification des comptes

A la suite de la vérification des comptes arrêtés le 31 décembre 2003, les Commissaires aux comptes ont certifié les soldes bancaires ci-après

### a) Fonctionnement

\* SGBS - Compte - Compte 01029 22802042021 en FCFA

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.02) .....	31 757 079
- Encaissements .....	327 857 886
- Décaissements .....	- 338 20 757
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant).....	<b>21 94 208</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débité.....	- 6 341 178
- Des chèques reçus non crédités .....	7 71 417
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>22 324 447</b>

### b) Fonds commun

\* BICIS - Compte 01520 952060231016 en FCFA

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.02) .....	20 592 196
- Encaissements .....	203 601 631
- Décaissements .....	-158 616 407
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant).....	<b>65 577 420</b>

### c) Fonds des Programmes

\* BICIS - Compte 01528 – 06009500053 en FCFA

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.02) .....	161 984 606
- Encaissements .....	295 573 304
- Décaissements .....	- 423 389 490
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant) .....	<b>33 552 420</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débité.....	0
- Des chèques reçus non crédités .....	23 000 000
Le résultat de l'exercice est de	<b>56 552 420</b>

\*Ecobank – Compte 01002 005027201023 en FCFA

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.02) .....	140 78 000
- Encaissements .....	637 632 370
- Décaissements .....	- 599 465 254
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant) .....	<b>178 345 116</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débité.....	- 128 60 900
- Des chèques reçus non crédités .....	76 833 910
Le résultat de l'exercice est de	<b>127 018 126</b>

### d) Fonds d'insertion des jeunes (FIJ)

\* Crédit Lyonnais- Compte 01030-951219107000 en FCFA

- Solde initial	30 654 431
- Encaissements .....	21747 087
- Décaissements .....	- 39 892 404
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant).....	<b>12 709 114</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	- 192 000
- Des chèques reçus non crédités .....	0
Le résultat de l'exercice est de	<b>12 517 114</b>

* Ecobank – Compte 01002 005027201015 en F CFA	
- Solde initial .....	- 3 498 106
- Encaissements .....	405 049 031
- Décaissements .....	- 233 721 456
- Solde au 31.12.03 (compte courant).....	<b>167 829 469</b>
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités.....	- 59 325 910
- Des chèques reçus non crédités .....	3 000 000
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>111 503 559</b>
<b>e) Programme CONFES de formation des cadres (PFC, ex FCFC)</b>	
* Crédit Lyonnais - Compte 01030 95102710000 en FCFA	
- Solde initial (conforme au solde positif).....	22 075 341
- Encaissements .....	288 259 341
- Décaissements .....	- 258 532 729
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant) .....	<b>51 801 628</b>
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités.....	- 16880
- Des chèques reçus non crédités.....	0
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>51 784 748</b>
* Banque Nationale du CANADA – Compte 02-044-25 Québec en \$ Can.	
- Solde initial (conforme au solde positif).....	504 375,69
- Encaissements .....	589 520,65
- Décaissements .....	- 774 286,59
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant) .....	<b>319 609 75</b>
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités.....	0
- Des chèques reçus non crédités.....	0
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>319 609 75</b>
<b>f) Fonds francophone de préparation olympique (FFPO)</b>	
* Crédit Lyonnais - Compte 01030- 951002107000 56 en F CFA	
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.02) .....	8 29 182
- Encaissements .....	39 78 580
- Décaissements .....	- 25 08 999
- Solde positif au 31.12.03 (compte courant) .....	<b>23 98 763</b>
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités.....	- 453 908
- Des chèques reçus non crédités.....	0
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>22 844 855</b>
* BNP-Paribas - Compte 00567 00001443120 29 Paris en	
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.02) .....	10 04,48
- Encaissements .....	1 38 715,44
- Décaissements .....	- 479 69,04

- Solde positif au 31.12.03	569 23,88
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités	0
- Des chèques reçus non crédités	0
Le résultat de l'exercice est de	569 23,88

**g) Programme africain anti-drogue (PAAD)**

* Crédit Lyonnais – Compte 30 95 1002 1 107 200 en F CFA	
- Solde initial	- 347 065
- Agios	- 55 127
- Versement	402 192
- Solde au 24/04/03	0

* Ecobank Abidjan - Compte 1-1-12929.0.2.5 en F CFA	
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.11.01)	2 698 050
- Agios	- 160 850
- Virement au compte programme	- 2 538 200
- Solde au 05/06/03	0

**h) Programme évaluation ouvert 26 juin 2002**

* SGBS - Compte 2 280 208 681 2 en F CFA	
- Solde initial	4 679 959
- Virement au compte programme	- 4 679 959
- Solde au 06/02/03	0

### III - Gestion générale et fonctionnement

Prenant en compte le fait que le suivi actuel des comptes bancaires mis en œuvre est seulement un suivi d'encaissements et de décaissements, les Commissaires aux comptes ont insisté sur la nécessité de se doter d'une comptabilité générale avec un compte de résultat et un bilan qui fonctionnent en droits constatés ce qui rendra possible le suivi de l'exécution budgétaire.

Les Commissaires ont par ailleurs fait le point de

- la situation des arriérés de cotisations au fonctionnement et des consommations budgétaires au 31 décembre 2003,
- la situation des arriérés de cotisations au Fonds Commun, aux programmes, au FIJ, au Programme de Formation des Cadres et au Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO).

Le rapport des Commissaires aux comptes a été suivi par une note d'information du Secrétaire Général de la CONFEJES qui porte sur

- les dispositions prises pour la mise en œuvre de la comptabilité en partie double,
- la gestion autonome des programmes spécifiques que sont le FFPO et le PCFC,
- la situation de la Secrétaire Comptable,
- la demande de rééchelonnement du paiement de la Guinée Bissau de ses cotisations statutaires,
- les dépassements budgétaires relevés,
- l'identification de la contribution de 2.023.000 FCFA initialement non identifiée au Fonds Commun étant celle du Canada/Nouveau-Brunswick.

Après de larges et profonds débats, la Commission administrative et financière propose à la Commission des Experts

- de recommander la régularisation pour une année et de façon à ce que la discussion ait lieu lors de la révision des textes fondamentaux, de la procédure de paiement de l'indemnité de la Secrétaire Comptable tout en restant dans l'enveloppe affectée aux frais administratifs des deux projets spécifiques,
- de poursuivre le travail de rationalisation des différentes réunions techniques comme le Comité de sélection en vue d'en amoindrir les coûts,
- de recommander que les arriérés de cotisation de la Guinée Bissau soient revus à la baisse et que ce pays devienne éligible dès le paiement de ses cotisations statutaires de 2003 et 2004,
- d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion de la période du 1er janvier au 31 décembre 2003.
- de mettre en place la comptabilité budgétaire en partie double dans les meilleurs délais, de valider les procédures comptables lors d'une réunion de travail prévue à la fin du premier semestre et maintenir l'ancienne et la nouvelle comptabilité en parallèle pour 2004.
- de rappeler le caractère limitatif des crédits budgétaires et l'irrégularité formelle que constitue tout dépassement et réviser les règles financières et comptables en matière d'ajustements budgétaires.
- d'affirmer, s'agissant de programmes PCFC et FFPO, le principe de l'unité comptable et de séparation des fonctions entre l'ordonnateur et le payeur.
- de clarifier les textes en précisant la situation de la secrétaire comptable qui n'est pas «la comptable et ajuster les droits de la comptable à la hauteur de ses responsabilités.

- d'établir de manière plus rigoureuse les comptes rendus d'utilisation des fonds des régies d'avances créées à l'occasion des missions en indiquant les références des écritures comptables.
- d'entreprendre les démarches pour faire valoir le droit de la CONFEJES à l'exonération d'impôt sur les revenus du compte PCFC en dollars canadiens.

Abordant le point relatif au compte rendu financier, la Commission administrative et financière a

- fait le point de tous les documents comptables de la gestion concernée et certifiée par les Commissaires aux comptes,
- fait le point de la situation des consommations budgétaires de chaque compte pour en noter une bonne maîtrise,
- noté avec satisfaction les forts taux de réalisation des projets,
- félicité les pays bailleurs pour l'effort de mise en place à temps des financements.

L'étude du projet de budget 2004-2005 élaboré en application de la résolution n° 23 adopté par la 29<sup>ème</sup> session a été l'occasion d'un échange fructueux avec la volonté de disposer d'un outil de gestion efficace et réaliste.

Dans ce cadre, il a été noté que pour réussir à atteindre l'équilibre budgétaire repris au titre du budget de fonctionnement de 2004, une augmentation de 2 % de toutes les cotisations statutaires serait proposée au Bureau de la CONFEJES, faisant passer le budget de 215.480.000 CFA (2003) à 219.789.600 CFA (2004).

Les experts soulignent notamment, suivant la proposition du Secrétariat général, que les postes budgétaires visant la dotation d'un montant de 5.000.000 CFA au titre de la réserve pour achat et amortissement d'un véhicule (poste 706) et de 3.600.000 pour transport et rapatriement des cadres en fin de mandat (poste 902) ne pouvant se réaliser, dans cet ordre, que si le Secrétariat général récupère à même les arriérés de cotisations, un montant équivalent au delà du budget recommandé de 219.789.600 CFA.

Par ailleurs, les experts soulignent que l'éventuel poste portant sur le transport et le rapatriement des cadres doit faire l'objet d'une modification aux règles financières et comptables à la suite d'une recommandation à cet effet qui ne pourrait survenir avant 2005.

Prenant en compte l'urgence liée au traitement du projet d'informatisation de la comptabilité budgétaire en partie double et à la nécessité de respecter les échéances avancées dans le rapport des Commissaires aux comptes, la Commission administrative et financière recommande qu'elle soit traitée en très grande priorité.

Les experts notent que la mise à disposition des cadres du Sud de la CONEJES par leurs Etats respectifs va être rendue difficile avec l'harmonisation de la nouvelle nomenclature budgétaire en vigueur dans les pays de l'UEMOA.

Par conséquent, pour le budget 2005, les experts invitent le Secrétaire Général à procéder à une simulation budgétaire relative à l'impact d'une prise en charge des salaires des cadres du Sud et éventuellement de l'harmonisation des indemnités.

Abordant le projet de modification des textes fondamentaux, la Commission administrative et financière après avoir apprécié positivement la qualité de travail présenté recommande aux experts de proposer l'organisation d'une rencontre en marge de la réunion prévue sur la programmation 2004-2005 pour aboutir à un consensus à soumettre à la 30<sup>ème</sup> session, rencontre qui serait jumelée à celle visant l'examen de la programmation 2005-2008.

Après l'étude du projet de partenariat entre la CONFEJES et les Etats membres pour l'accueil des activités, la Commission administrative et financière propose aux experts de recommander au Bureau

- l'élaboration des termes de références détaillés pour mieux affiner le choix des experts à envoyer sur les différents projets organisés, et ce pour chacun des projets de la CONFEJES,
- une meilleure concertation entre experts intervenant sur le même projet, le tout sous la coordination du Secrétariat général,
- une proposition de modification des modalités de prise en charge des frais de séjour des experts du Nord mis à disposition dans le cadre de l'exécution de la programmation, le tout dans le respect des assises juridiques notées à la résolution n° 12 de la 29<sup>ème</sup> Conférence ministérielle.

Fait à Brazzaville, le 12 mars 2004

La Commission



**Feuille de présence**  
**Réunion de la Commission administrative et financière**  
**Brazzaville, le 12 mars 2004**

	Noms - Prénoms	Pays ou Organisme	Adresse
1	HUBERT Patricia	Communauté Française de Belgique	44, Boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles
2	BISSONNETTE Julie	Canada/Québec	875 Grande Allée Est Québec (Qc) G1R 4Y8
3	LEBLANC Benoît	Canada/Québec	
4	GRANGER Pierre	Canada	
5	MOUNIER Marie- Geneviève	Canada	15, Eddy Gatineau Québec K1A 0M5
6	GEOFFRION Loraine	Canada	200, promenade du Portage Gatineau Québec K1A 0G4
7	LEPINE Lucie	Canada	25, Eddy Gatineau Québec K1A 0M5
8	CHASSE Alain	Commissaire aux comptes	425 St Amable – Québec Canada 60A 2C0
9	RITZ Michel	Commissaire aux comptes	13, rue Cambon – 75100 Paris
10	BASTIEN Jean-Pierre	Canada/Québec	
11	MEYER Francine	France	Ministère des Affaires Etrangères DGCID-CCF-CJS – 244 Bld St Germain – 75007 Paris Tél. (33)1 43.17.80.57 Fax : (33) 1 43.17.81.85 – Mail : francine.meyer@diplomatie.gouv.fr
12	DEROIDE Jean-Louis	France	Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche – DJEPVA 95 Avenue de France – 75013 Paris Mail☐jean-louis.deroide@jeunesse- sports.gouv.fr
12	ROGULSKI Andrzej	France	Ministère des Sports – 95 Avenue de France – 75013 Paris Tél. (33) 1 40 45 94 66 Fax☐(33) 1 40.45.96.04 – Courriel☐ andrzej.rogulski@jeunesse-sports.gouv.fr
12	MENASSA Ibrahim	Liban	Ministère de la Jeunesse et des Sports Avenue Sami Solh – Beyrouth Tél. (961.1) 42.66.58 Fax☐(961.1) 42.43.87 Mail☐minijes@cyberia.net.lb

	<b>Noms - Prénoms</b>	<b>Pays ou Organisme</b>	<b>Adresse</b>
13	KOUASSI Victor	«□	Rue Parchappe x Salva – BP 3314 Dakar
14	IBA-BA Jeanne-Marie	CONFES	26, rue Huart – BP 3314 Dakar (Sénégal)
15	KOUAME Aminata OUATTARA	«□	«□
16	BAKO Bazoin	«□	«□
17	KONTE Karamoko Mory	«□	«□
18	SY Mansour	«□	«□
19	GAUTIER Alain	«□	«□
20	DIOUF Hawa	«□	«□

# **RAPPORT GENERAL DE LA REUNION DES EXPERTS**

**(BRAZZAVILLE, 13 – 14 MARS 2004)**

Les experts représentant les Etats et Gouvernements membres du Bureau de la CONFEJES se sont réunis à Brazzaville, à l'hôtel Méridien, les 13 et 14 mars 2004.

La cérémonie d'ouverture a comporté☐

- une allocution de bienvenue du pays d'accueil prononcée par Monsieur Gilbert NTCHOUMOU, Correspondant national de la CONFEJES au Congo,
- un mot de remerciements de Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général de la CONFEJES,
- le discours d'ouverture de Monsieur Marcel MBANI, Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse du Congo.

Ces différentes interventions, dont le texte intégral figure en annexe, ont été agréablement entrecoupées de chansons de bienvenue interprétées par un jeune artiste local, Monsieur Clotaire KIMBOLO.

## **Formation du Bureau**

Sur la proposition du Secrétaire Général de la CONFEJES, la présidence est assurée par la République du Congo, qui désigne Monsieur Alphonse MABIALA, Directeur de Cabinet de Monsieur le Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse.

Le rapporteur désigné est Monsieur MAKOTA Koodé, du Tchad.

## **Ordre du jour**

L'ordre du jour, tel que proposé dans les documents préparatoires, est adopté. Il comporte les points suivants☐

- rapport introductif du Secrétaire Général de la CONFEJES
- compte rendu d'activités du Secrétaire Général de la CONFEJES
- compte rendu des travaux de la Commission administrative et financière
- examen du projet de réactualisation des textes fondamentaux de la CONFEJES
- rapport d'activités du Secrétaire exécutif du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF)
- annonce des contributions volontaires au Fonds Commun
- présentation du projet de programme d'activités 2004 et annonces de financement.

## **Rapport introductif du Secrétaire Général**

Dans une brève intervention, Monsieur Victor KOUASSI souligne que, sur les 42 projets financés en 2003, 38 ont été réalisés, 3 reportés et un seul annulé pour des raisons conjoncturelles sans relation avec le fonctionnement de la CONFEJES.

## **Compte rendu d'activités du Secrétaire Général**

Selon l'usage, le Secrétaire Général a donné successivement la parole à certains de ses collaborateurs pour la présentation des opérations réalisées en 2003 dans chacun des trois programmes prioritaires.

**1) – Programme I (cf. document/CONFESJES/C29-03) : rapport présenté par Madame Aminata KOUAME, Directrice adjointe de la Jeunesse.**

Deux projets ont dû être reportés en raison d'une part de la non-disponibilité de tous les intervenants et d'autre part du calendrier chargé des organismes partenaires qui n'ont pu se rendre disponibles aux dates proposées.

A noter plus particulièrement l'organisation à Kigali (Rwanda) de la Conférence ministérielle thématique consacrée aux créneaux porteurs dans le domaine de la micro entreprise, qui a débouché sur la « Déclaration de Kigali » (29 novembre 2003).

Le bilan de la mise en place des politiques nationales de jeunesse et de sports a vu la participation à Saly Portudal (Sénégal) de 20 pays.

L'évocation de la réunion à Bruxelles (Belgique) du Groupe de Travail CONFESJES pour la promotion de la participation des femmes et jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport (GTCF) a été l'occasion d'un hommage à Madame NDIAYE, Coordinatrice du groupe de travail, accidentellement décédée en 2003. A la demande du Secrétaire Général, une minute de silence a été observée par les experts.

**2) – Programme II-Jeunesse (cf. document/CONFESJES B6-04) rapport présenté par Madame Jeanne-Marie IBA-BA, Directrice de la Jeunesse.**

Sur les 15 projets retenus à Beyrouth en 2003, un seul n'a pu être réalisé en raison de son annulation par le pays d'accueil.

Il faut en particulier noter, s'agissant du FIJ, que 15 pays en ont été bénéficiaires, pour un total de 101 projets de démarrage, 4 projets de consolidation et 8 projets FIFMAS.

**3) – Programme II-Sport (cf. document/CONFESJES B6-05) rapport présenté par Monsieur Bazoin BAKO, Directeur EPS/Sport.**

Sur 12 projets, 10 ont été réalisés, 1 est en instance de réalisation et un autre reporté.

Vingt cinq Etats membres du Sud ont pris part à au moins un projet. Ce taux de participation devrait être amélioré. Il devrait en être de même pour le taux de participation féminine de 30,85 % sur un total de 577 participants, en particulier pour ce qui concerne les actions de formation de cadres.

Il est par ailleurs souligné que l'encadrement des différents projets a été essentiellement assuré par des experts originaires des pays du Nord.

**4) – Programme III (cf. document/CONFESJES/B6-06) rapport présenté par Monsieur Aimé OUELLET, Conseiller Technique.**

La programmation 2003 a porté sur les thèmes suivants

- intégration de la formation des cadres dans les politiques nationales de jeunesse et de sport (5 projets),
- renforcement des capacités des Ministères et des Instituts à travers la formation des cadres (4projets),
- poursuite de l'harmonisation des programmes de formation des cadres des Instituts (1 projet).

A noter que 16 bourses d'études ont été attribuées

- Union des Comores 8 (conformément au plan d'urgence adopté en 2003)
- Cameroun 1
- Côte d'Ivoire 1
- Niger 2
- Mali 3
- Sénégal 1

Par contre une seule demande a été reçue pour la réalisation de stages personnalisés et spécifiques dans un pays tiers. Les critères fixés, peut-être trop élevés, seront réexaminés.

Les interventions qui ont suivi ces exposés ont porté principalement sur les points suivants☐

- il est demandé au Secrétaire Général de procéder rapidement à la désignation d'une nouvelle coordonnatrice du GTCF,
- il est souhaité que soient étudiées avec attention les possibilités de partenariat du GTCF avec le GTI qui poursuit les mêmes objectifs,
- le Secrétaire Général est félicité pour le taux de participation élevé des femmes et jeunes filles dans les programmes jeunesse (58 %) mais est incité à faire progresser cette participation dans le domaine du sport,
- une attention particulière est attendue quant à la mise en œuvre des projets touchant à la promotion d'une culture de la paix et du développement et aux éventuelles évolutions du FIJ.

Enfin, suite à un court débat sur la formation, le Secrétaire Général a souhaité que la France intègre la Commission consultative permanente sur la formation des cadres.

## **Compte rendu des travaux de la Commission administrative et financière**

Monsieur Jean-Pierre BASTIEN, président de la Commission rend compte des travaux, dont le rapport est joint en annexe. Cette commission propose notamment☐

- d'accorder le quitus au Secrétaire Général pour sa gestion de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003,
- de mettre en place la comptabilité en partie double dans les meilleurs délais, de valider les procédures comptables lors d'une réunion de travail prévue à la fin du premier semestre et maintenir l'ancienne et la nouvelle comptabilité en parallèle pour 2004,
- d'augmenter de 2 % toutes les cotisations statutaires pour réussir à atteindre l'équilibre budgétaire du budget de fonctionnement de 2004 à hauteur de 219.789.600 CFA (contre 215.480.000 CFA en 2003).

Monsieur BASTIEN a conclu en soulignant le caractère harmonieux et serein des travaux de la Commission administrative et financière.

## **Examen du projet de réactualisation des textes fondamentaux de la CONFEJES**

Le Secrétaire Général expose que la Commission administrative et financière, tout en appréciant la qualité du travail présenté, a jugé utile que les documents proposés soient étudiés lors de la réunion des experts des Etats et Gouvernements membres du Bureau qui sera organisée en décembre 2004 à Dakar pour l'examen de la programmation 2005-2008.

Les projets de modifications pourraient dès lors être proposés à la ratification de la Conférence ministérielle de 2005.

En conséquence, ce point de l'ordre du jour n'est pas poursuivi plus avant.

## **Rapport d'activités du Secrétaire exécutif du CIJF**

Monsieur Michel DACH centre délibérément son exposé sur la préoccupation essentielle qui lui paraît être la préparation des Jeux de la Francophonie de 2005 au Niger.

Les lettres d'invitation à participer aux Jeux, accompagnées des dossiers techniques, ont été envoyées en décembre 2003 à tous les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Le formulaire de pré-inscription contenu dans cet envoi doit être renvoyé au CIJF **au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2004.**

Les modalités de sélection, tant en culture qu'en sport, sont restées en grande partie inchangées, à l'exception du football dont le tournoi est désormais réservé **aux moins de 20 ans**.

Les phases de sélection débiteront dès l'automne 2004, ce qui rend encore plus indispensable le respect du calendrier et des modalités de pré-inscription.

Un plan de communication a été élaboré par le CIJF et le CNJF. Un accent particulier a été mis dans ce domaine avec notamment les parutions toujours régulières de la «Lettre des Jeux», l'actualisation de l'exposition itinérante et la mise à jour du site Internet qui sera opérationnel à la fin de ce mois.

A Niamey, le Village des Jeux est en phase terminale de réalisation.

Un stage CONFEJES préparatoire aux Jeux Africains s'est tenu à Niamey en septembre 2003 et a permis de découvrir certaines installations de qualité qui existent déjà.

Enfin, l'ensemble des partenaires impliqués a effectué de nombreux déplacements au Niger pour veiller à s'intégrer au mieux dans le dispositif mis en place par le CNJF.

S'agissant de l'avenir du CIJF, il fera l'objet d'un très prochain débat dont il est souhaité que les conclusions permettent la préparation dans les meilleures conditions des Jeux de 2009.

### **Annnonce des contributions volontaires au Fonds Commun**

A la demande du Secrétaire Général, certains experts, notamment ceux des Etats et Gouvernements bailleurs de fonds ont annoncé, sous réserve de confirmation par les Ministres, les montants suivants de leur contribution au Fonds Commun

– France	123.000 euros soit	80.565.000 FCFA
– Canada	85.000 dollars canadiens soit	34.000.000 FCFA
– Canada/Québec :	5.000 dollars canadiens soit	2.000.000 FCFA
– Communauté Française de Belgique		16.000.000 FCFA
– Cap Vert		1.130.000 FCFA
– Congo		5.000.000 FCFA
– Maurice		1.600.000 FCFA

En outre, le Secrétaire Général a reçu une communication de l'Egypte annonçant une contribution de 10.000 US dollars, soit environ 5.240.000 CFA.

A partir de ces annonces, le montant des contributions au Fonds Commun pour 2004 s'élève à 145.535.000 FCFA.

### **Projet de programme d'activités 2004**

L'orientation principale de cette programmation est axée sur le bilan des activités réalisées durant la période 2000-2003 afin d'une part d'opérer une éventuelle réorientation, d'autre part de définir de nouveaux axes prioritaires pour la prochaine programmation quadriennale de la CONFEJES.

La programmation présentée comporte

- Programme I 9 projets
- Programme II-Jeunesse 14 projets
- Programme II-Sport 20 projets
- Programme III 9 projets.

Après débat et annonce prévisionnelle des financements, les experts proposent à la réunion ministérielle du Bureau de la CONFEJES de retenir 43 projets

- Programme I 6 projets
- Programme II-Jeunesse 12 projets

- Programme II-Sport ☐ 17 projets
- Programme III ☐ 8 projets

La cérémonie de clôture, présidée par Monsieur Marcel MBANI, Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse, s'est déroulée le dimanche 14 mars 2004 à 18 heures.

## **Annexes**

---



## **ALLOCUTIONS**

### **Mots de remerciements de Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général**

---

#### ***A la cérémonie d'ouverture de la réunion des Experts***

- Monsieur le Ministre,
- Messieurs les membres du Cabinet,
- Mesdames et Messieurs les Experts,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,
- Chers amis de la presse nationale et internationale

Après les mots chaleureux de bienvenue que nous venons tous d'entendre, il me revient à présent de traduire le sentiment profond de joie et de gratitude qui anime à cet instant les délégués qui ont fait le déplacement à Brazzaville en vue de préparer la 6<sup>ème</sup> réunion ministérielle du Bureau.

L'accueil très fraternel et convivial qui a été réservé aux délégations, ne peut que susciter un sentiment de joie et de gratitude ; d'abord celui de se retrouver dans cette belle ville, berceau de l'histoire moderne de l'Afrique francophone.

Sentiment de gratitude ensuite pour les dispositions particulières prises par votre gouvernement afin de permettre aux délégations de préparer dans les meilleures conditions cette importante réunion.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, acceptez que je vous adresse nos sincères remerciements et notre reconnaissance pour les efforts que vous-même et vos collaborateurs n'avez cessé de faire depuis plusieurs mois à l'occasion de la tenue de cette importante réunion des experts.

- Mesdames et Messieurs les experts,
- Chers Amis

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous retrouve pour poursuivre ensemble la consolidation de notre institution commune.

Pendant 48 heures, nous allons nous consacrer à la préparation de la réunion ministérielle du Bureau et de la session extraordinaire.

Dans ce cadre, le Secrétariat général soumettra à votre examen tant le bilan des activités de l'année 2003 que le projet de programmation 2004.

En ce qui concerne le bilan des activités, il s'agira des projets exécutés au cours de l'année 2003 en partenariat avec les pays membres, projets inscrits dans les trois grands programmes et adoptés par la 29<sup>ème</sup> session ministérielle.

Quant à la programmation 2004, la pertinence de vos analyses permettra de soumettre aux Ministres et Chefs de délégation, un certain nombre de projets susceptibles d'être financés.

Permettez-moi, cependant d'attirer votre attention sur les priorités majeures articulées autour des points suivants□

- la poursuite des actions déjà en cours,
- l'organisation de l'évaluation des axes principaux inscrits dans le plan quadriennal (2000-2004),
- la participation de notre institution au 10<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie,
- le nécessaire accompagnement des jeunes pour la réalisation de leurs initiatives.
- L'organisation d'une réunion de travail consacrée à la programmation 2005-2008 et à la réactualisation des textes fondamentaux.

A l'examen de la programmation 2004, vous avez certainement relevé des projets consacrés au domaine socio-éducatif et économique.

La lutte contre la pauvreté fait aussi partie des préoccupations majeures de la Francophonie. Aussi, suis-je convaincu que vous accorderez une attention particulière à tous les projets visant à soutenir toute action allant dans ce sens.

Les missions de travail que j'ai effectuées dans plusieurs pays membres au cours de l'année 2003 et au début de cette année m'ont permis de mesurer une fois encore l'énorme attente des jeunes et des sportifs, souvent désarmés devant une situation socio-économique de plus en plus difficile.

- Monsieur le Ministre,
- Mesdames et Messieurs,

Je vais à présent clore mon propos en renouvelant mes vifs et sincères remerciements aux autorités congolaises pour le chaleureux accueil qui nous a été réservé.

Je souhaite un excellent séjour à chacune et à chacun et pleine réussite aux travaux.

Je vous remercie.

## Discours de Monsieur Marcel MBANI, Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse

---

### *A l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de la VI<sup>ème</sup> réunion du Bureau*

- Monsieur le Président en Exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en Partage ☐
- Messieurs les Ministres et Chers Collègues ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ☐
- Mesdames et Messieurs les Experts
- Mesdames, Messieurs,

A la 28<sup>e</sup> Session Ministérielle tenue au Caire en 2001, la République du Congo avait bénéficié de votre confiance à tous pour abriter les Assises de la VI<sup>e</sup> Réunion du Bureau de notre Organisation Commune en 2004. Cette volonté qui a été réaffirmée lors de notre réunion au Liban en 2003 trouve sa concrétisation ce jour.

Je voudrais donc à cette occasion solennelle, vous renouveler la très sincère gratitude du Gouvernement et du Peuple Congolais ainsi que de sa Jeunesse pour la marque de confiance et le redoutable honneur fait à notre Pays.

Je voudrais également saisir cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Brazzaville.

- Monsieur le Président en Exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en Partage (CONFEJES)
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Chers Collègues ☐
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ☐
- Mesdames, Messieurs,

La VI<sup>e</sup> Réunion de notre Bureau se tient au moment où s'achève le Plan d'Action couvrant les Années 2001, 2002, 2003 et 2004. Depuis la date d'adoption de ces "**Nouvelles Orientations**", notre Organisation a fait du chemin.

L'examen des Points soumis à notre appréciation notamment ☐

- Les conclusions des Travaux des Experts.
- Le Compte-rendu de la Réunion des Ministres des Etats et Gouvernements Membres du comité International des Jeux de la Francophonie
- Le Rapport du Comité Ad Hoc consacré au devenir du Comité International des Jeux de la Francophonie nous permettra d'apprécier le chemin parcouru et de mesurer l'ampleur et l'immensité de la tâche à accomplir

C'est donc dire que c'est avec un grand intérêt et un espoir légitime que les Peuples et particulièrement la Jeunesse de notre espace ☐ francophone attendent les résultats de nos Assises.

A l'issue de nos travaux, des décisions, des recommandations et des résolutions très importantes seront prises.

D'ores et déjà, nous pouvons vous rassurer de l'engagement de notre Pays à traduire dans les faits toutes les décisions qui seront issues de nos travaux et cela pour l'avenir de notre Organisation et surtout de notre jeunesse.

De cette jeunesse en situation scolaire ou désœuvrée qui n'aspire qu'à la Paix au bien être et au développement harmonieux de nos différents Pays.

Tout en souhaitant pleins succès à nos travaux, je vous remercie pour votre bien aimable attention.

**Discours du Docteur Sebouh HOVNANIAN, Ministre de la Jeunesse et des Sports  
du Liban, Président du bureau en exercice**

---

***A la cérémonie officielle d'ouverture de la VI<sup>ème</sup> réunion du Bureau***

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs les Experts,
- Mesdames et Messieurs

Après les mots combien chaleureux de bienvenue de notre Jeunes Collègue, Monsieur le Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse, il me revient à présent, en ma qualité de Président du Bureau en exercice de notre institution commune, de prendre la parole au nom de toutes les délégations présentes.

- **Monsieur le Ministre et cher collègue,**

Je voudrais avant tout, vous remercier et à travers vous toutes les autorités de votre pays qui n'ont ménagé aucun effort pour nous réserver un accueil dans la pure tradition africaine c'est-à-dire empreinte de fraternité et de convivialité enveloppé dans un élan chaleureux et communicatif.

Aussi, vous prierai-je particulièrement de transmettre à Son Excellence, Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, notre infinie et profonde gratitude pour ce soutien hautement apprécié et pour les dispositions particulières qu'il a bien voulu faire prendre afin que cette 6<sup>ème</sup> réunion de notre Bureau soit marquée d'un cachet spécial.

- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs

A ce stade de mon propos, je voudrais associer aux remerciements, nos partenaires traditionnels, particulièrement l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien, représentée par son Secrétaire Général.

Votre participation, Monsieur le Secrétaire Général est l'expression de l'excellente santé de notre collaboration. Nous nous en félicitons et devons œuvrer régulièrement à la renforcer chaque jour davantage.

- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Après Ouagadougou en 2002, notre Bureau se retrouve aujourd'hui à Brazzaville.

Cette 6<sup>ème</sup> réunion qui préparera notre 30<sup>ème</sup> session ministérielle ordinaire prévue en 2005 à Paris, nous donnera une fois encore l'occasion de mesurer le chemin parcouru et d'envisager l'avenir proche.

C'est pourquoi, le programme qui est soumis à notre appréciation met en exergue l'examen du bilan des activités de l'année 2003, activités menées au sein de nos pays respectifs avec le concours dynamique de notre Secrétariat général et l'analyse de la programmation 2004 consacrée pour l'essentiel à l'évaluation des actions inscrites dans le cadre des nouvelles orientations des programmes adoptées par notre 27<sup>ème</sup> session ministérielle.

Loin d'accorder une moindre importance au bilan des activités 2003, permettez-moi d'attirer votre délicate attention sur cette évaluation nécessaire à la programmation quadriennale 2005-2008 qui devra faire partie intégrante du cadre stratégique décennal de la Francophonie.

En effet, le 10<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie prévu en novembre 2004 à Ouagadougou, au Burkina Faso adoptera un cadre stratégique décennal qui constituera la feuille de route de la Francophonie pour la période 2005-2015. Il s'agira pour la Francophonie d'investir les axes suivants□

- La langue française et partant la diversité culturelle;
- Les pratiques de la démocratie, le respect de l'état de droit,
- L'éducation, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur,
- La solidarité et le développement durable.

En nous basant sur les acquis réels à travers l'évaluation interne qui sera faite de la programmation quadriennale (2000-2004) que nous venons de réaliser, la CONFEJES pourra s'inscrire avec une aisance certaine dans ce cadre stratégique décennal à travers les axes qui relèvent de l'éducation, du développement durable, de la lutte contre la pauvreté en milieu jeune, de la solidarité agissante et de la diversité culturelle à travers le Sport.

Comme vous le constatez certainement, l'enjeu est important et notre institution devra nécessairement jouer sa partition pour un plus grand rayonnement dans l'espace francophone.

Cette volonté affichée de jouer un rôle déterminant devra être accompagnée d'une meilleure reconnaissance. C'est pourquoi, je vous suggère que nous entreprenions dès à présent des démarches officielles auprès de Son Excellence, Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour solliciter l'intégration de la CONFEJES dans la Charte de la Francophonie.

Au cours de cette 6<sup>ème</sup> réunion, d'autres questions sont soumises à notre sagacité, notamment l'examen de la réactualisation des textes fondamentaux et de la demande d'admission de la République de la Guinée Equatoriale. Toutes ces questions devront faire l'objet de recommandations à la 30<sup>ème</sup> session ministérielle.

Cette 30<sup>ème</sup> session attendue devra tracer les sillons d'un nouveau programme quadriennal davantage structuré à l'image du cadre stratégique décennal qu'auront adopté les Chefs d'Etats et de Gouvernements en novembre 2004.

Il reviendra alors au Secrétariat général de soumettre à notre analyse cette évolution des programmes qui ne participera qu'au renforcement de notre institution.

En votre nom à tous et en mon propre nom, je voudrais féliciter le Secrétaire Général et tous ses collaborateurs pour la qualité du travail fait, les résultats obtenus et pour les heureuses perspectives envisagées.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs les Ministres d'adresser particulièrement mes félicitations à Madame KOUAME Aminata, Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse qui termine son deuxième et dernier mandat au sein du Secrétariat général.

Pendant six ans, elle a conduit avec dextérité, rigueur et compétence les programmes consacrés à l'insertion économique des jeunes singulièrement le Fonds d'Insertion pour les Jeunes (FIJ) et le FIFMAS.

Je voudrais en votre nom à tous lui souhaiter une bonne suite de carrière et une grande réussite dans ses entreprises futures.

La CONFEJES lui est reconnaissante pour sa contribution décisive aux politiques nationales d'intégration des jeunes dans les circuits économiques.

Au terme de mon propos, je voudrais vous rappeler que notre réunion sera élargie à l'ensemble des Etats et gouvernements membres de la CONFEJES le 17 mars 2004 pour une session extraordinaire consacrée au devenir du Comité International des Jeux de la Francophonie.

Tout en vous souhaitant d'excellents travaux et de fructueux résultats, je déclare ouverte la 6<sup>ème</sup> réunion ministérielle du Bureau en exercice.

Vive la CONFEJES !

Vive la Coopération francophone !

Je vous remercie

## Allocution du Canada à la Réunion du Bureau de la CONFEJES

---

- Monsieur le Président,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Général,
- Chers amis,

J'aimerais en tout premier lieu, remercier les autorités congolaises pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé et pour l'organisation efficace qu'elles ont mises en place, pour assurer le bon déroulement de la Réunion du Bureau de la CONFEJES.

J'aimerais également réitérer l'appui du Canada pour l'action assidue et continue de la CONFEJES auprès de la jeunesse des États et Gouvernements membres.

Le Canada croit fermement que les jeunes représentent un élément actif dans la lutte pour réduire la pauvreté. Le Canada invite la CONFEJES à poursuivre la recherche de nouvelles pistes, à renforcer son rôle d'appui auprès des pays qui en feront la demande, ainsi qu'à développer de nouveaux partenariats de façon à mettre en œuvre des programmes qui faciliteront l'insertion des jeunes femmes et des jeunes hommes à la vie active.

Même si le cycle de programmation tire à sa fin, le Canada réitère sa position vis à vis de la nécessité de poursuivre les efforts d'appuis aux jeunes par un renforcement des outils et de programmes, tel celui du FIJ. Permettez-moi, concernant plus spécifiquement ce programme, de remercier, encore une fois, la CONFEJES d'avoir organisé la Conférence thématique sur les créneaux porteurs, tenue à Kigali, en novembre dernier. Ce fut l'occasion de réfléchir et d'échanger à la difficile réalité de l'emploi chez les jeunes et d'arrêter, ce qui est maintenant convenu d'appeler, la Convention de Kigali. Les discussions auront permis de faire un bilan de la situation, d'examiner les actions antérieures, d'identifier de nouvelles pistes d'intervention, de rallier de nouveaux acteurs provenant des domaines financiers et public autour de cette thématique, de constater l'urgence de développer de nouvelles synergies et de confirmer la nécessité d'approfondir le programme du FIJ.

Évidemment, le mandat de la CONFEJES est beaucoup plus large que ce simple programme et les autres axes de programmation visent résolument une meilleure insertion des jeunes dans la vie active par le moyen de la pratique du sport de proximité, par celui de la formation à la vie associative, à l'entrepreneuriat ainsi que par la formation des cadres.

### **Le Sport est aussi un outil de développement**

- Le sport peut considérablement stimuler l'épanouissement des jeunes, étant pour eux un symbole d'espoir et un moyen d'améliorer leur santé, de rehausser leur confiance et leur estime en soi et de se préparer à la vie active. Il transmet de grandes valeurs telles que la persévérance, l'esprit sportif, le respect, la dignité et la coopération. Le sport peut donc être porteur d'unité et d'intégration dans la société.

### **Femmes**

- Le Canada s'est réjoui de la mise sur pied en 2000 du Groupe de travail de la CONFEJES chargé de la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles dans les activités de jeunesse et de sport (GTCF) et est particulièrement heureux de l'implantation des trois derniers réseaux régionaux au cours de 2003. Cette étape constitue la phase finale de la création des réseaux formels de communication et d'échanges, clés de voûte du GTCF. J'aimerais exprimer notre satisfaction que la composition de ce groupe de travail ait atteint une représentation paritaire sport et jeunesse et donc que ces deux axes prioritaires seront au cœur des interventions du GTCF. Je profite de l'occasion pour souligner l'importance que revêt le GTCF comme instance de réflexion et d'orientation en plus de constituer un organe consultatif privilégié de la CONFEJES.



### **Athlètes handicapés**

- L'accès des jeunes handicapés aux activités de sport est un autre segment de notre société qui mérite notre attention. Il est primordial pour l'ensemble de nos pays de ne pas négliger ces jeunes qui ne devraient pas être marginalisés. La CONFEJES procédera, en 2004, au bilan des concertations et des activités réalisées en leur faveur au cours des dernières années. A l'aube de l'articulation de la programmation quadriennale, j'inviterais la CONFEJES à garder bien présents à l'esprit les résultats de ce bilan et de s'assurer d'en prendre compte dans ses actions futures pour qu'ensemble nous puissions renforcer davantage l'intégration des jeunes handicapés.

### **Lutte contre le dopage**

- Pareillement, vous serez d'accord avec moi, que le dopage dans le sport vient ternir les résultats de tous les athlètes en plus de mettre sérieusement leur santé et leur vie en danger. Il est essentiel que tous, nous contribuons à son éradication. J'aimerais féliciter la CONFEJES, particulièrement le Comité scientifique ad hoc sur la lutte contre le dopage en Francophonie, pour son précieux travail dans ce domaine. Ces efforts n'auront pas été vains puisque l'Agence mondiale antidopage (AMA) a accepté en son sein le Comité ad hoc de la CONFEJES pour y faire résonner la voix de la Francophonie.

Nous entamerons sous peu l'élaboration de la nouvelle programmation quadriennale des années 2005-2008. Il nous apparaît important de capitaliser à partir des leçons apprises et de tenir compte des résultats issus des bilans afin de mieux redéfinir les prochains axes de programmation et de resserrer davantage les actions d'intervention.

Enfin, le Canada renouvelle sa confiance en la CONFEJES et l'encourage, dans la foulée de la recommandation 17, approuvée lors de la dernière Conférence ministérielle de la Francophonie, à mettre en opération des mécanismes de financement par axe d'intervention et de continuer à développer des partenariats fonctionnels avec les opérateurs de la Francophonie comme l'AIF, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'AIMF et avec les autres organisations oeuvrant sur le plan international et régional.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

**Allocution de Monsieur Laurent LESSARD, Adjoint Parlementaire  
au Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir du Canada/Québec**

---

***A l'occasion de la réunion du Bureau de la CONFEJES***

- Monsieur le Président de la CONFEJES
- Mesdames et messieurs les Ministres et Chefs de délégation
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES
- Mesdames, Messieurs,

Dans un premier temps, je désire joindre ma voix à celle de mes collègues pour remercier le gouvernement et la population congolaise de leur accueil si chaleureux.

À titre d'adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, M. Jean-Marc Fournier, j'ai accepté avec un immense plaisir sa demande d'être des vôtres afin d'échanger avec vous sur le volet sport de notre conférence ministérielle, mais aussi sur la dimension jeunesse, à titre de porte-parole du Premier ministre du Québec, M. Jean CHAREST, qui a en assume directement la responsabilité au Québec.

Je désire partager avec vous le profond attachement du gouvernement du Québec pour le devenir de notre conférence ministérielle. Avec sa structure administrative légère et ses moyens d'intervention flexibles, la CONFEJES peut et doit suivre la voix tracée par le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). M. Abdou DIOUF, qui appelle à la simplification de la Francophonie institutionnelle. C'est pourquoi, il m'apparaît que les nombreux défis de la CONFEJES nécessitent plus que jamais l'établissement et le développement de partenariats notamment à l'intérieur de la Francophonie et je crois que la CONFEJES doit poursuivre, voire même accentuer ses efforts à cette fin.

Je désire maintenant aborder la programmation 2004 de la CONFEJES.

En matière de lutte contre le dopage, le Québec se réjouit des efforts consacrés par la CONFEJES depuis la Conférence ministérielle relative à l'état des lieux de la lutte contre le dopage en Francophonie tenue au Gabon, en juillet 2000. À cette occasion, les ministres avaient adhéré à la Déclaration de Libreville, reconnaissant que le dopage représente un fléau qui menace le sport et avaient affirmé leur engagement à le combattre notamment par l'adoption d'une politique nationale s'appuyant sur des axes de prévention et de sanction.

Par ailleurs, je me réjouis de la progression du «Groupe de travail de la CONFEJES pour la promotion de la participation des femmes et jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport (GTCF) »dont le Québec est membre. La présence des femmes dans le sport s'est considérablement accru ces trois dernières décennies. Cependant, des inégalités demeurent, considérant le fait que les adolescentes et les femmes en général sont majoritairement sédentaires et qu'il en découle un impact considérable sur leur santé. À cela s'ajoute le fait également reconnu que les activités physiques et sportives contribuent au développement personnel et social, à la culture, à l'éducation, à la prospérité, à la santé sociale et à l'essor de l'économie.

Au cours des dernières années, la CONFEJES a contribué au développement de la place des femmes et des jeunes filles dans le sport et il apparaît pertinent de poursuivre dans cette voie.

S'agissant du loisir, ses impacts sur la qualité de vie individuelle et collective sont manifestes. Ils ont d'ailleurs fait l'objet d'une documentation scientifique par les grandes associations nord-américaines.

Le développement du loisir au sein des pays du sud apparaît comme une avenue prometteuse et porteuse. Ainsi, outre l'appui à la mise en place d'une politique nationale en matière de

loisir et de vie associative, il apparaîtrait utile de mettre en place un réseau de formateurs en soutien au sein des ministères et aux instituts de jeunesse et sport.

Concernant la dimension jeunesse, le nouveau Premier Ministre du Québec en a fait une priorité au sein de notre gouvernement. M. CHAREST tient d'ailleurs à ce que le gouvernement du Québec assure une présence accrue en matière de jeunesse auprès de la CONFEJES et au sein de sa programmation, par l'entremise du Secrétariat à la jeunesse, comme il l'a fait au cours des dernières années dans les dossiers relatifs aux sports.

Les pays et gouvernements membres de la CONFEJES ont établi que l'insertion sociale et professionnelle des jeunes constitue une priorité. Celle-ci cadre tout à fait avec celles du gouvernement du Québec en matière de jeunesse, comme en témoigne le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, lancé en février dernier, à Québec. L'objectif du Défi est le développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes et la promotion des valeurs que l'entrepreneuriat véhicule. Cette stratégie s'inscrit dans la volonté gouvernementale de tout mettre en œuvre pour que chaque jeune participe activement au développement de la société québécoise.

Le Québec a développé une expertise au cours des dernières années, notamment quant à la sensibilisation, la promotion et le développement de l'entrepreneuriat jeunesse et je souhaite que celle-ci puisse être partagée avec mes homologues de la CONFEJES. Le Fonds d'insertion des jeunes (FIJ) auquel le gouvernement du Québec contribue depuis sa création constitue d'ailleurs un exemple probant de mesure permettant aux jeunes en difficulté d'insertion économique de créer leur propre emploi. Je me permets à cet égard de préciser que le gouvernement du Québec s'assurera de jouer un rôle actif au sein du Comité d'orientation du FIJ afin de permettre son développement optimal dans le cadre de la programmation 2005-2008 de la CONFEJES.

Outre l'entrepreneuriat, le gouvernement du Québec s'intéresse particulièrement à la place des jeunes et à leur engagement au sein de notre société. Le Québec a d'ailleurs été l'un des premiers gouvernements au sein de la Francophonie à instaurer un conseil permanent de la jeunesse (CPJ), en 1987. Je crois fortement à l'importance pour les jeunes de prendre part aux décisions et aux débats qui les concernent et les conseils de la jeunesse constituent, à cet effet, une tribune de choix pour eux. Ceux-ci doivent servir d'espace de concertation et d'éducation à la citoyenneté afin de favoriser l'engagement des jeunes dans le développement de leur société.

Je constate avec plaisir que la CONFEJES a inclus un projet dans la programmation 2004 dont l'objet consiste à soutenir les pays désirant se doter de conseils jeunesse. Je considère que ce projet apporte une réponse additionnelle à la demande des jeunes lors du Sommet de la Francophonie, à Moncton, qui souhaitaient être davantage consultés sur les questions les concernant. Le gouvernement du Québec, de par son expérience en la matière, se fera un devoir de contribuer à ce projet.

Depuis la création de la CONFEJES, en 1969, le Québec s'est toujours fait un devoir d'en être un acteur dynamique et nous entendons poursuivre intensément cette tradition de coopération multilatérale en s'appuyant sur la dimension pédagogique de la CONFEJES.

Le présent et l'avenir de la Francophonie reposent en particulier sur notre capacité à associer les jeunes aux défis du développement durable et à celui d'assurer la pérennité du français sur le plan international.

Rassurons-nous, nous ne sommes pas en train de labourer la mer. Le développement de la jeunesse est et le demeurera, le terrain le plus fertile que l'on connaisse. Malgré la distance qui sépare nos pays, la jeunesse francophone demeure le ciment de notre société.

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie.



**Message de Monsieur Valéry GENNIGES,  
Chef de la délégation de la France**

---

- Mesdames et Messieurs les ministres,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
- Monsieur le Secrétaire général,
- Monsieur le Secrétaire exécutif,

Je vous prie d'excuser l'absence des Ministres LAMOUR et FERRY respectivement Ministre des Sports et Ministre de la Jeunesse. Ils sont retenus comme l'ensemble des membres du Gouvernement, sur le territoire français, en raison des obligations liées aux exigences électorales.

Je tiens à remercier en leur nom et au nom de la délégation française le Congo, et ses autorités, qui ont bien voulu accueillir cette réunion du bureau, et la conférence ministérielle extraordinaire. C'est la preuve, s'il en était besoin, de l'intérêt congolais pour la CONFEJES, pour le sport et pour la jeunesse.

L'accueil à Brazzaville, au mois de juillet, du Championnat d'Afrique d'Athlétisme est bien sûr là pour le rappeler.

Les ministres m'ont prié de vous faire part de l'attachement de la France à la poursuite des activités de la CONFEJES, dans son double rôle d'instance de réflexion politique et d'opérateur de programmes de Coopération. Ce rôle est irremplaçable comme l'a rappelé l'évaluation que nous avons entérinée à Beyrouth. Il faut souligner le dynamisme de notre institution, sans doute insuffisamment connu-et reconnu- à l'extérieur.

Beyrouth n'a cependant pas marqué la fin du processus d'évaluation. La France est attachée à ce que la mise en œuvre de ces recommandations fasse l'objet d'un suivi attentif et régulier.

La réforme de la comptabilité marque à cet égard une étape importante dont la France se félicite. Elle a déjà produit des effets, avec notamment l'accélération des versements au titre du Fonds Francophone de Préparation Olympique. La France rappelle son attachement à ce programme en cette année olympique. Nous nous félicitons du rétablissement du Club CONFEJES qui, aux côtés des appuis techniques nationaux permet de constituer une véritable filière d'accès au sport de haut niveau.

Le Fonds d'insertion des Jeunes est également important pour la France. C'est un élément de réponse à un besoin fondamental des jeunes francophones pour faciliter leur insertion sociale, économique et professionnelle. Il peut s'appuyer déjà sur un acquis. Il a bénéficié d'une évaluation. De nouvelles orientations, accompagnées d'un suivi rigoureux, vont permettre d'assurer la pérennité de ce dispositif. Cette exigence vaut bien sûr pour l'ensemble des programmes de la CONFEJES. La transparence et la régularité dans les décisions d'affectation des fonds et de leur utilisation sont des principes déterminants.

Par ailleurs, la participation des jeunes et les conseils de jeunesse font partie de nos préoccupations communes. Le rapprochement de nos pays sur ces thèmes va trouver une application concrète dans le cadre de la programmation 2004. Nous nous en félicitons.

La France soutient l'action de la CONFEJES dans la lutte contre les dérives qui menacent le sport. La lutte contre le dopage est particulièrement d'actualité alors que se négocie à l'UNESCO une convention mondiale contre ce fléau. Il est important que la Francophonie sportive fasse entendre sa voix dans le débat mondial actuel.

Les actions de promotion en direction des femmes et des personnes handicapées correspondent également à notre sensibilité. Elles continueront, vous le savez, de bénéficier de notre soutien.

Nous allons, au cours de nos réunions, aborder le devenir du Comité International des Jeux de la Francophonie. La France abordera ce débat dans un esprit d'ouverture et de recherche de l'efficacité. Elle restera, bien sûr, soucieuse de garantir le rôle de la CONFEJES et des Ministres de la Jeunesse et des Sports.

Il me reste, avant de conclure, à remercier le Secrétaire Général et ses services pour l'action menée au profit de tous, et pour sa volonté d'inscrire l'action de notre institution dans les grandes orientations de la Francophonie.

En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite, je nous souhaite, de très bonnes journées de travail.

## Communication du Chef de la délégation de la République de Maurice

---

- Monsieur le Président,
- Messieurs les Ministres et Chef de délégation,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,
- Mesdames et Messieurs les Experts☐
- Mesdames et Messieurs☐

Au nom de la République de Maurice, je vous présente les regrets du Ministre de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Ravi YERRIGADOO, qui n'a pu faire le déplacement pour cette 6<sup>ème</sup> réunion du Bureau de la CONFEJES en raison de la célébration à Maurice de la fête de l'Indépendance et de la République et de la reprise des travaux de l'Assemblée Nationale à cette même période.

Nous tenons à remercier les autorités de la République du Congo pour la qualité de leur accueil et les facilités offertes pour le bon déroulement de nos travaux.

Maurice est profondément reconnaissante envers la CONFEJES pour les différents programmes dont elle a bénéficié directement par le truchement de notre Commission Régionale de l'Océan Indien qu'est la CJSOI.

Dans le domaine du sport, je citerai entre autre les actions de formation des cadres sportifs et notamment les cadres féminins et handisport, les aides aux sportifs mauriciens de haut niveau grâce aux bourses FFPO mises en place dans les centres de Dakar et de Maurice pour l'Athlétisme, de Rabat pour le Judo et de Tunis pour la boxe.

Pour ce qui concerne la Jeunesse, je relèverai en particulier les actions en faveur des conseils nationaux de la Jeunesse, les programmes de formation des cadres institutionnels et d'animation, et le Fonds d'insertion pour les jeunes.

Nos plus vifs remerciements s'adressent au Secrétaire Général, Monsieur Victor KOUASSI, qui nous a fait l'honneur de sa présence aux 6<sup>èmes</sup> Jeux des Iles de l'OI qui se sont déroulés à Maurice du 29 août au 07 septembre 2003.

La réussite de ce rassemblement de la Jeunesse sportive de l'Océan Indien a permis de témoigner de la vitalité du secteur Jeunesse et Sports dans la Région, et à Maurice en particulier.

A cette dynamique régionale et nationale, nous tenons à associer la CONFEJES et la CJSOI pour leur remarquable contribution.

Je vous remercie pour votre attention

## **Communication de Monsieur le Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Tchad**

---

- Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,
- Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,
- Mesdames, Messieurs les Experts,
- Mesdames, Messieurs,

Mon premier devoir est d'exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au peuple congolais pour l'accueil chaleureux, et l'hospitalité fraternelle dont nous avons bénéficié depuis notre arrivée en terre congolaise.

Je profite également de cette occasion pour transmettre mes chaleureuses félicitations au Secrétaire Général et son équipe pour la parfaite organisation de cette réunion.

- Mesdames, Messieurs,

Je saisis cette opportunité qui m'est offerte pour réitérer notre satisfaction au Président de notre Bureau pour les réflexions riches qu'il n'a cessé de développer pour améliorer les actions communes au bénéfice de notre jeunesse.

Il convient de rappeler que la CONFEJES joue aujourd'hui un rôle de premier plan par l'appui aux politiques nationales et par des programmes prenant en compte les préoccupations des jeunes des pays de l'espace francophone.

Mais aujourd'hui les champs de compétences des ministres de la Jeunesse et des sports ont changé, ce qui nécessite une adaptation pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la jeunesse.

Le Tchad après l'élaboration et la validation de sa politique nationale de la jeunesse et des sports soutenues à cet effet par la CONFEJES est en train de mettre en œuvre son plan d'action 2002-2006. Ce qui colle à la programmation 2003-2004 de la CONFEJES dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation physique et des sports ainsi qu'aux appuis aux politiques nationales.

- Monsieur le Président,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Général,
- Mesdames, Messieurs les experts,
- Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement de mon pays accorde une importance primordiale à la jeunesse qui représente la frange la plus importante de la population et porteuse d'un potentiel certain de changement et de progrès. Les efforts sont consentis au profit des jeunes tant en matière d'éducation, de formation que d'insertion à la vie citoyenne.

- Mesdames, Messieurs,

Concernant l'admission des nouveaux membres, nous souhaitons la bienvenue aux pays qui se joignent à la famille CONFEJES.



Par rapport au devenir du CIJF, le Tchad se félicite des conclusions des Experts sur le devenir des Jeux de la Francophonie et contribuera à la prise de décision finale.

Pour terminer, je fais miennes les recommandations de Beyrouth visant à rendre visibles les activités de la CONFESJES.

Je vous remercie

## Allocution du Secrétaire Général de la CJSOI

---

- Monsieur le Président
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES
- Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de la Présidente de la CJSOI, Madame Sylvette POOL aussi Doyenne de la CONFEJES et au nom de l'ensemble des pays de l'Océan Indien, remercier la CONFEJES ainsi que tous les partenaires pour avoir soutenu l'organisation des 6 projets régionaux réalisés en 2003. Ces 6 projets représentent 30% des activités organisées par la CJSOI en 2003.

Ce partenariat entre la CONFEJES et la CJSOI, je vous le rappelle, était normalisé par une convention signée entre le Secrétaire Général de la CONFEJES et les Ministres de la CJSOI lors des deuxièmes Jeux de la CJSOI aux Seychelles en 2004. Les retombées de cette convention ont permis une amélioration conséquente quant au nombre de participants et à la coordination de l'ensemble.

Dans le cadre du Programme 2004, on constate avec grande satisfaction que 5 projets régionaux ont été retenus, qui représenteront 25% de nos actions sans compter les IV<sup>èmes</sup> Jeux de la CJSOI 2004.

Ces projets régionaux nous permettront de poursuivre nos objectifs surtout dans le domaine de la formation. La formation étant considérée comme priorité n°1 de la CJSOI. Le but de la CJSOI est d'atteindre l'autosuffisance dans la région à long terme.

La CJSOI s'est réjouie du fait que la CONFEJES a accordé une place très importante dans ses résolutions à la formation cette année, et l'organisation de la conférence thématique sur la formation des cadres démontre la détermination de la CONFEJES pour consolider la base qui est la formation.

Je souhaite vous annoncer que les IV<sup>èmes</sup> Jeux de la CJSOI auront lieu cette année à l'Ile de la Réunion du 8 au 13 août 2004.

Je profite de cette occasion, au nom de la Présidente et en mon nom personnel, d'inviter la Secrétaire de la CONFEJES à venir assister à ces Jeux. Je voudrais aussi étendre cette invitation au Ministère des Affaires Etrangères de la France qui est un de nos partenaires traditionnels.

Je souhaite que ce partenariat continue d'évoluer et continue d'apporter des bons résultats.

Je vous remercie.

**Allocution du Docteur Sebouh HOVNANIAN, Ministre de la Jeunesse et des Sports  
du Liban Président en exercice de la CONFESJES**

---

***A l'occasion de la cérémonie officielle de clôture des travaux de la 6<sup>ème</sup>  
réunion du Bureau et de la Session extraordinaire de la CONFESJES***

- Monsieur le Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse, représentant le Ministre 'Etat☐
- Messieurs les Ministres et Chers Collègues☐
- Mesdames et messieurs les Chefs de délégations☐
- Mesdames et Messieurs les Experts☐
- Messieurs les Membres du cabinet☐
- Honorables invités☐
- Mesdames et Messieurs.

Nous voici aux termes de nos travaux. Dans quelques instants le Représentant du chef de l'Etat de la république du Congo va les clôturer.

Mais je voudrais avant cet acte solennel renouveler les vifs et sincères remerciements de toutes les délégations à monsieur le Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse ainsi que tous ses collaborateurs pour leur disponibilité qui aura permis le succès des deux rencontres.

- Monsieur le Représentant du Président de la République,

Comme à l'ouverture de ces assises qui s'achèvent aujourd'hui, acceptez d'être notre interlocuteur auprès de son Excellence, Monsieur le Président Denis SASSOU N'GUESSO, pour les commodités particulières qu'il a bien voulu faire pour rendre agréable et utile ce séjour combien riche des délégations venues des Etats et Gouvernements membres de l'espace francophone.

Toutes et tous, avons été très sensible à l'accueil très combien chaleureux et fraternel qui nous a été réservé.

- Messieurs les Ministres☐
- Mesdames et Messieurs les Experts☐

Avant de vous livrer mon sentiment sur nos travaux, je voudrais saluer les Ministres Tchadiens et Centrafricains ainsi que le Chef de la délégation du Cameroun qui nous ont rejoint hier soir en raison des difficultés de liaisons aériennes.

J'apprécie les efforts qu'ils ont fait et je les en remercie.

- Messieurs les Ministres☐

Nous allons nous séparer dans quelques heures avec le sentiment d'avoir rempli notre mission, celle de renforcer notre institution à travers des programmes performants et celle aussi d'avoir fait des propositions constructives en ce qui concerne le devenir du CIJF et pris des décisions susceptibles de contribuer au rayonnement de la Francophonie.

En ce qui concerne les programmes, nous avons mis un accent particulier sur la préparation du programme quadriennal (2005-2008) qui sera élaboré par le Secrétariat général suite à l'évaluation interne des nouvelles orientations couvrant la période 2000-2004.

J'invite les experts sollicités par le Secrétariat général à participer tant au bilan qu'à l'élaboration de la nouvelle programmation, s'y investir véritablement pour soumettre la 30<sup>ème</sup> session ministérielle des propositions pertinentes.

- Messieurs les Ministres☐
- Mesdames et Messieurs☐

En ce qui concerne le Comité International des Jeux de la francophonie, nous avons pris la décision juste de recommander son transfert à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, transfert qui n'altère en rien les missions et le rôle déterminant traditionnels de la CONFEJES.

Bien au contraire, ce transfert renforce notre place dans le dispositif de fonctionnement de cet instrument d'exécution des Jeux que nous avons créé en 1987 par résolution.

J'ai la ferme conviction avec vous que ce changement de tutelle que nous avons volontairement voulu consolidera notre rôle au sein de l'institutionnel francophone.

Continuons ensemble de solliciter l'intégration de notre institution dans la charte qui est la référence officielle de la Francophonie.

J'invite le secrétaire général à poursuivre l'excellent travail qu'il a déjà commencé par des consultations avec l'organisation internationale de la francophonie, dans le cadre des modalités concrètes d'application de ce transfert.

Il s'agira des aspects financiers, administratifs et juridiques de l'organe subsidiaire que deviendra désormais le CIJF.

- Messieurs les ministres☐
- Mesdames et Messieurs☐

Je vais terminer à présent mon propos en vous souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs.

Vive la CONFEJES☐

Vive la coopération francophone☐

Je vous remercie.

**Discours de Monsieur Marcel MBANI, Ministre des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse Représentant le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations**

---

***A l'occasion de la cérémonie de clôture des travaux de la 6<sup>ème</sup> réunion du Bureau et de la Session ministérielle de la CONFESJES***

- Monsieur le Président en Exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en Partage (CONFESJES)☐
- Messieurs les Ministres et Chefs des Délégations des Pays Amis et Frères,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES
- Mesdames et Messieurs les Experts
- Distingués Invités
- Mesdames, Messieurs

Au terme des Travaux de la VI<sup>e</sup> Réunion du Bureau et de la Session Ministérielle Extraordinaire de notre Organisation commune, il m'est un plaisir de vous exprimer au nom de Son Excellence Monsieur **Isidore MVOUBA**, Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations, toute la satisfaction du Gouvernement, du Peuple Congolais et de toute la Jeunesse Congolaise pour la qualité des résultats obtenus.

En effet, tout au long de nos travaux☐

- j'ai noté l'intérêt que nous avons accordé à nos assises ainsi que la disponibilité de chacun et de tous.
- j'ai apprécié de manière particulière la sérénité qui a caractérisé les débats et toute l'attention que nous avons accordée à l'examen des points soumis à notre ordre du jour.

Je salue enfin l'objectivité et le réalisme des conclusions auxquelles nous avons abouti à l'issue des débats qui se sont déroulés dans un climat d'amitié et de fraternité.

A l'issue des Assises de Brazzaville, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que notre Institution a franchi une étape décisive et a gagné en maturité.

En effet, au cours de nos Assises, nous avons adopté d'importantes décisions qui permettront à notre Organisation d'atteindre le but et les objectifs assignés.

Au nombre de ces décisions on peut citer☐

- la décision portant adoption du Programme d'Activité 2004☐
- la décision portant établissement d'un Partenariat entre la CONFESJES et les Etats et Gouvernements pour l'accueil des activités☐
- la décision portant adoption des conclusions de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres☐
- la décision portant prorogation de la composition du Conseil International des Jeux de la Francophonie.
- Monsieur le Président en Exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en Partage,

- Messieurs les Ministres et Chefs des Délégations des Pays Amis et Frères,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES
- Mesdames et Messieurs les Experts,

Nous venons une fois de plus de prendre des engagements importants pour l'avenir de notre Organisation notamment dans les activités de la Jeunesse et du Sport.

Il revient à chacun de nous de traduire dans les faits les Résolutions et les Recommandations adoptées.

Tout en vous souhaitant bon retour dans vos Pays respectifs, au nom de Monsieur le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations, je déclare clos les Travaux de la VI<sup>e</sup> Réunion du Bureau et de la Session Ministérielle Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en Partage.

Vive la Coopération Internationale☐

Vive la CONFEJES☐

Je vous remercie

## 6<sup>ème</sup> REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES

(BRAZZAVILLE, LES 16 ET 17 MARS 2004)

### LISTE DES PARTICIPANTS

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopieur	Courrier électronique
HUBERT Patricia	Communauté Française de Belgique	Attachée	Ministère de la Communauté Française de Belgique	(32.2) 221 8960 (32.2)221.8948	patricia.hubert@cfwb.be
HAMAITE	«□	Directeur de Cabinet	«□	«□	rene.hamaite@cfwb.be
GOMIS José Luis	Cap Vert	Technicien	Direction générale des Sports	(238) 92.64.24	<a href="mailto:jlgomis@hotmail.com">jlgomis@hotmail.com</a> / <a href="mailto:dgdvcv@cvtelecom.cv">dgdvcv@cvtelecom.cv</a>
BASTIEN Jean-pierre	Canada-Québec	Sous-Ministre adjoint	Ministère des Affaires municipales, Sport et Loisir	1.418.646.6018 1.418.644.6474 (Fax)	<a href="mailto:jpbastien@sls.gouv.qc.ca">jpbastien@sls.gouv.qc.ca</a>
LESSARD Laurent	«□	Adjoint Parlementaire	«□	«□	«□
ROGULSKI	France	Chef de Bureau	Ministère des Sports 95 Av. de France 75013 Paris	(33) 1 40.45.94.66 (33) 140.45.96.04	<a href="mailto:andrzej.rogulski@jeunesse-sports.gouv.fr">andrzej.rogulski@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
MEYER Francine	«□	Chef de Bureau	Ministère des Affaires Etrangères DGCID- CCF/CJS 244 Bld St-Germain 75007 Paris	(33) 143.17.80.57 (33) 1 43.17.81.85	<a href="mailto:francine.meyer@diplomatie.gouv.fr">francine.meyer@diplomatie.gouv.fr</a>
DEROIDE Jean-Louis	France	Chef de Bureau	Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche 95 Av. de France 75013 Paris	(33) 155.55.59.38	<a href="mailto:jean-louis.deroide@jeunesse-sports.gouv.fr">jean-louis.deroide@jeunesse-sports.gouv.fr</a>

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopieur	Courrier électronique
DJONI Baroma	Togo	Correspondant national	Ministère de la Jeunesse et des Spots – BP 1257 Lomé	(228) 222.08.90	
KEITA-Okombi Jules Philippe	Congo	Inspecteur Général Jeunesse et Sports	Ministère des Sports et du Redéploiement de la Jeunesse BP 2999 Brazzaville	(242) 666.51.40	
MIAMBOULA Paul	«□	Directeur Général Jeunesse	«□ BP 237 Brazzaville	(242) 666.55.24	paul-miambourla@yahoo.fr
EMPILO Moïse Sedar	«□	Directeur Général Sport	«□ BP 4011 Brazzaville	(242) 532.68.38 556.28.91	Empilosedar2000@yahoo.fr
MABIALA Alphonse	«□	Directeur de Cabinet	«□ BP 1752 Brazzaville	(242) 64.70.62	
LEPINE Lucie	Canada	Patrimoine Canadien	25, Eddy, Gatineau QC – K1A 0M5	(1.418) 997 4787	lucie_lepine@pch.gc.ca
GEOFFRION Loraine	“	ACDI	200, Promenade du Portage – Gatineau QC – K1A 0G4	(1.418) 997.5453	loraine_geoffrion@acdi-cida.gc.ca
BISSONNETTE Julie	Québec	Secrétariat à la Jeunesse	875 Grande Allée Est – Québec, Québec – G1R 4Y8	(1.418) 643.48.67 (1.418) 646.41.80	julie.bissonnette@mce.gouv.qc.ca
LEBLANC Benoît	«□	Ministère des Relations Internationales	Québec	(1.418) 649.2344	benoit.leblanc@mri.gouv.qc.ca
LOLLCHAND Ram	CJSOI (Maurice)	Secrétaire Général	Route Royale, Belle	(230)454.34.71	cjsoijsports@intnet.mu
ALMOUSTAPHA Soumaïla	CNJV (Niger)	Directeur Général	BP 13730 Niamey	T. (227) 72.35.04 F. (227) 72.35.03	jeux2005@intnet.ne
MAKOTA Koode	Tchad	Expert	BP 519 Ndjamen	(235) 52.33.08	

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopieur	Courrier électronique
ARNEPHY Eric	Seychelles	Expert	Ministère des	(248) 32.49.91	nsc@seychelles.net



			Collectivités locales, des Sports et de la Culture	(248) 32.40.66	
MOUBARAK Boodhun	République de Maurice	Chef délégation	Ministère de la Jeunesse et des Sports – République de Maurice	(230) 211.1246 (230) 211.3231	mboodhum@mail.gov.mu
MENASSA Ibrahim	Liban	Expert	Ministère de la Jeunesse et Sports Av. Sami Solh - Beyrouth	T. (961.1) 42.66.58 F a x . ☐ ( 9 6 1 . 1 ) 42.43.87	minijes@cyberia.net.lb
VAN DEPOORTER Michel	France	Expert	Ministère des Affaires Etrangères Paris	(33) 1 53.69.39.92	michel.vandepoorter@diplomatie. gouv.fr
GENNIGES Valery	France	Cabinet du Ministre des Sports	95 Av. de France 75013 France	(33) 1 40.45.90.42	
PLE Jean Louis	☐	Conseiller Technique – Ministère de la Jeunesse	110, rue de Grenelle Paris VIIe	(33) 6 20.28.46.67 (33) 1 55.55.41.39	jean-louis.ple@education.gouv.fr
MARCIL Serge	Canada	Chef de délégation	Pièce 133, ED. Confédération – Chambre des Communes – Ottawa	(1.613) 992.5036 (1.613) 995.7821	marcil.s@parl.gc.ca
MOUNIER Marie-Geneviève	☐	Directrice, Grands Jeux Sport Canada	15 Eddy, 16 <sup>e</sup> étage Gatineau K1A 0M5	(1.819)956.9947	marie- genevieve.mounier@pch.gc.ca
GRANGER Pierre	☐	Ministère des Affaires Etrangères	125, Promenade Sussex Ottawa	(1.613) 992.1433	

<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Pays/Organise</b>	<b>Titre</b>	<b>Adresse</b>	<b>T é l é p h o n e T é l é c o p i e u r</b>	<b>- C o u r r i e r é l e c t r o n i q u e</b>
OSA OSA ECORO Jeronimo	Guinée Equatoriale	Ministre Délégué	Malabo	(240) 27.50.6 (240) 09.25.95 F. (240)09.33.22	jerome@intnet.gq
OSUBITA Juan-Bautista	☐	Directeur Général	Ministère des Affaires	(240) 27.76.06	dirfranco@intnet.gq

		d e l a Francophonie	Etrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie - Malabo	F. (240) 09.67.75 (240) 09.67.35	
ELA NGUEMA Lino	Guinée Equatoriale	Inspecteur Général du Sport	Ministère de la Jeunesse et des Sports	(240) 27.41.52	
RITZ Michel	France	Commissaire aux comptes	13, rue Cambon 75100 Paris	(33) 1 42.98.95.85	mriz@ccomptes.fr
CHASSE Alain	Canada	«□	425 St Amable Québec (QC)	(1.418) 643.44.36	alain.chasse@messf.gouv.qc.ca
DACH Michel	CIJF	Secrétaire exécutif	Avenue de France	(33.1) 40.45.91.15	cijf@francophonie.org
DERONZIER Michel	«□	Expert	«□		
KANEVA Liliana	Bulgarie	Coordonnatrice nationale de la Francophonie en domaine Sport	Ministère de la Jeunesse et des Sports – 1000 Sofia Blvd. V. Levski 75	(359.2) 93.00.574 F a x □ ( 3 5 9 . 2 ) 98.15.728	
RADEVA Silvana	«□	Direction des Relations publiques	«□		

<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Pays/Organise</b>	<b>Titre</b>	<b>Adresse</b>	<b>T é l é p h o n e T é l é c o p i e u r</b>	<b>- C o u r r i e r é l e c t r o n i q u e</b>
KOUASSI Victor	CONFESJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva – BP 3314 Dakar	(221) 849.56.42 F. (221) 823.79.44	secretariat.general@confejes.org
GAUTIER Alain	«□	Conseiller Technique□	«□	(221) 849.56.44	gautier.alain@confejes.org
OUELLET Aimé	«□	«□	«□	(221) 849.56.43	aime.ouellet@confejes.org
SY Mansour	CONFESJES	Directeur administratif et financier adjoint	26, rue Huart – BP 3314 Dakar	(221) 823.17.69	sy.mansour@confejes.org
BAKO Bazoin	«□	Directeur des Sports	«□	(221) 823.47.93	bazoin.bako@confejes.org
KONTE Karamoko Mory	«□	Directeur des Sports adjoint	«□	(221) 823.17.69	karamoko- mory.konté@confejes.org
IBA-BA Jeanne-Marie	«□	Directrice Jeunesse	«□	(221) 823.97.29	jeanne-marie.iba- ba@confejes.org
KOUAME Aminata	«□	Directrice ajointe Jeunesse	«□	(221) 823.36.91	aminata.kouame@confejes.org
DIOUF Hawa□	«□	Comptable	Rue Parchappe x Salva – BP 3314 Dakar	(221) 849.56.46	
COLY Nafy	«□	Secrétaire	«□	(221) 849.56.42	secretariat.general@confejes.org